Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 4 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 28 AVRIL 1976

L'Assemblée annuelle de la Centrale

Progrès remarquable des Caisses populaires

L'assemblée annuelle de la Centrale des Caisses populaires du Manitoba et du Fonds de Sécurité des Caisses populaires du Manitoba s'est déroulée le 22 de ce mois dans la sérénité que confèrent à ses membres les succès d'une entreprise bien administrée et dont les progrès sont constants. Le total de l'actif (31 décembre 1975) des Caisses populaires du Manitoba atteint presque $67 millions, ce qui représente une augmentation de plus de 28 p.c. sur l'exercice financier précédent. Le nombre des membres dépasse 25,000.

L'assemblée, sous la présidence de Me Renald Guay, président de la Centrale, a adopté assez rapidement les articles des nouveaux règlements généraux. Les quelques amendements à certains des articles sont venus surtout des représentants de la Caisse populaire de Saint-Boniface qui, il était apparent, s'étaient amenés préparés.

La Caisse centrale est maintenant aussi une Caisse commerciale et industrielle qui peut consentir des prêts aux commerces et aux maisons d'affaires.

Pour remplacer les membres du Conseil d'administration sortant de charge, MM. Olivier Beaudette, de la Caisse populaire de Saint-Pierre, Lucien Lussier, de la Caisse populaire du Parc Windsor, et Arthur Touchette, de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste, ont été élus par l'assemblée.

Au souper de clôture, le ministre responsable des coopératives, l'honorable René-E. Toupin, visiblement heureux de se retrouver au milieu de coopérateurs, ayant longtemps oeuvré dans les coopératives, a félicité les administrateurs et employés des Caisses populaires de leur réussite. Le sous-ministre du ministère du Développement social, M. Maurice Gauthier, était aussi à la réunion qui groupait une centaine de personnes.□

À NE PAS MANQUER

La question de l'école française a fait couler beaucoup d'encre au Manitoba, surtout depuis la publication par le Bureau de l'Education Française d'un document intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises".

Un débat s'est engagé au sein de la communauté sur les mérites de ce document, et plus généralement sur les avantages et les inconvénients du concept de l'éducation française.

Nous versons aujourd'hui une nouvelle pièce à ce débat avec ce texte dans lequel notre collaborateur Jean Lesieur — observateur extérieur — a essayé de se mettre dans la peau de quelqu'un qui s'efforcerait de convaincre ses compatriotes franco-manitobains qu'ils doivent se battre pour l'école française, qui essaierait de leur expliquer ce qu'est une telle école, ce que son existence pourrait signifier.

Nous publierons ce texte en deux parties.

(VOIR, PAGE 3)


PHOTO JEAN-JACQUES LE FRANÇOIS

Citoyen de la grande ville

Éditorial

CRISE? PLUTÔT FATIGUE, ESSOUFFLEMENT

À l'émission télévisée "Manitoba '76", hier soir, on a posé la question, savoir, la communauté francophone du Manitoba traverse-t-elle en ce moment une crise? Il ne s'agit pas de crise économique, bien sûr.

Il est certain que l'affaire du Centre culturel a eu un effet sur une partie de la population, chez ceux, en tout cas, qui se préoccupent de l'avenir de la francophonie en cette Province. L'atmosphère du lieu, en effet, et c'est normal dans les circonstances, s'est assombrie; un peu comme si les feux de la rampe s'étaient graduellement mais rapidement éteints —moins de monde, moins de bruit, moins d'activité, de va-et-vient... un ralentissement... des bureaux fermés... Quelqu'un nous faisait remarquer l'autre jour le contraste que cette situation a produit, quand on se rappelle l'activité fébrile, le bruit, la foule, l'entrain dont ces lieux avaient été témoins quelques semaines seulement plus tôt à l'occasion du Festival du Voyageur.

Une crise? Les problèmes de la communauté canadienne-française du Manitoba ne se situent pas au Centre culturel ni parmi les organismes du milieu. Le problème, car il y a un problème, se situe au sein même, au coeur du corps vivant qu'est la communauté. Le problème de l'anglicisation galopante, de la perte, culturellement parlant, de ces jeunes générations pour qui l'héritage maintenu par les luttes héroïques d'autrefois, ne semble plus signifier grand-chose. Le problème n'est pas en surface. La survie en français selon nos vieilles coutumes ne dépend pas de lois, ne dépend pas des centaines de milliers de dollars en provenance du gouvernement central qui, comme on a dit souvent, se sert des minorités de langue française dans un but politique, dans un effort de retenir le Québec, pour donner un caractère particulier à une nation qui existe artificiellement et qui ne se distinguerait plus, et en bien peu de temps, du voisin américain n'était-ce la présence des Canadiens Français.

La survie en français de notre groupe dépend d'abord du vouloir, de la volonté de ceux qui n'ont pas lâché, de ceux qui constituent "le petit reste", comme on dit, de demeurer eux-mêmes, de réagir, chacun chez soi, dans son coeur, de vouloir durer.

Crise? On se préoccupe beaucoup de l'argent, nerf de la guerre, bien sûr. On estime combien il faudrait pour faire ci, pour faire ça. On compte sur les gouvernements. Les "vieux", autrefois, ont mené, et avec succès, une dure lutte. Les gouvernements ne donnaient rien. Au contraire. Mais les "vieux" avaient l'appui de la population, d'une population qui VOULAIT survivre.

S'il s'agit d'une crise d'argent, cela est superficiel. La crise, s'il y a crise, en est une d'apathie, de torpeur, de fatigue, peut-être, d'essoufflement. Peut-être pas au sein des groupes, des organismes du milieu, bien qu'en certains cas, on puisse se poser des questions... Au sein de la population, très probablement. Il y a la motoneige qu'il faut mettre à l'abri, l'auto à faire voir pour la belle saison, le terrain à nettoyer, la tondeuse à gazon à sortir, à huiler; les enfants vont bientôt entrer en vacances, il y aura les voyages "au lac", les fins de semaine à la plage... Dans la nouvelle échelle des valeurs, on peut se demander où se situe la volonté ou même seulement le désir, l'idée, la pensée... de regarder l'avenir en français...

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Des héros oubliés

Monsieur le Rédacteur,

A travers l'histoire et même dans notre société actuelle, nous constatons que les gens découvrent des personnes qu'ils admirent pour différentes raisons, soit pour leur intelligence, leurs talents ou autres motifs.

Ceux-ci peuvent être des héros du passé comme du présent. Par exemple à chaque année, le monde du cinéma consacre une soirée spéciale, où l'on reconnaît les talents de certains artistes. La même chose se produit pour les sportifs, les joueurs de "hockey", sans parler des concours de "Miss" de toutes sortes.

Chaque personne a de l'admiration pour l'une ou l'autre de ces étoiles, que nous appellerons "héros d'un public".

Pour nous et pour plusieurs, il y a de ces héros qui sont méconnus ou oubliés. Ces personnes qui se dévouent gratuitement au service des autres.

Nous voulons parler ici de l'équipe de prêtres de la paroisse Cathédrale. Sans vouloir blesser leur humilité, nous mentionnons, l'abbé Léo Couture, l'abbé Claude Blanchette et l'abbé Gérard Dionne.

Dans un monde où les valeurs matérielles comme l'argent, le prestige, l'amour libre, sont censés apporter le bonheur, nous constatons par l'exemple de leur vie, que les vraies valeurs sont celles qui proviennent d'une conduite conforme à l'Evangile. Ces valeurs, bien différentes des autres, apportent vraiment un grand bonheur et une paix profonde à ceux qui veulent les découvrir.

C'est à la suite de plusieurs célébrations que nous constatons le dévouement de nos prêtres. Ils cherchent par tous les moyens possibles, de rendre les célébrations vivantes, intéressantes et joyeuxes.

Par leur générosité ils sont toujours tous présents à chaque cérémonie, et sont aussi disponibles aux personnes de tout âge.

Nos prêtres possèdent également de beaux talents de chantres, d'artistes, d'organisateurs, qui ont une grande valeur, dont ils se servent pour nous faire rencontrer le Seigneur.

De plus ils nous transmettent la parole de Dieu par le message de l'Evangile, qu'ils savent si bien adapter à notre vie de chaque jour, à notre condition, à notre temps.

La Semaine Sainte fut une preuve concrète de tous ces talents dont nous avons profité.

Pour nous, ce sont des héros trop souvent oubliés.

Nous profitons de cette occasion pour leur dire toute notre admiration, pour ce don d'eux-mêmes au service des autres.

Nous savons que vous n'attendez rien en retour. Nous vous disons quand même notre reconnaissance, et notre affection profonde.

Nous exprimons le voeu d'une plus grande collaboration de toute la communauté.

Une paroissienne,

Thérèse-M. Gauthier
Saint-Boniface

(VOIR, PAGE 10)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR : Marcien Emond.
REDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François.
JOURNALISTE : Jean Lesieur.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTE. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTE est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.



— Réveille-toi! Le week-end est bientôt terminé!

Pour un réseau d'écoles françaises

Première partie: D'hier à aujourd'hui

par JEAN LESIEUR

Nous publions aujourd'hui la première partie de ce texte dont nous publierons la fin la semaine prochaine. Aujourd'hui: une analyse historique et sociologique des conditions qui ont mené à la situation que l'on connaît de nos jours.

Des lois répressives votées à l'encontre d'un groupe, d'une culture, ou d'une langue, n'entraînent pas forcément la disparition de ce groupe, de cette culture, ou de cette langue.

Inversement, des lois permissives votées en faveur d'un groupe, d'une culture, ou d'une langue, n'entraînent pas forcément la survie et l'épanouissement de ceux-ci.

Le domaine de la loi et celui des faits ne concordent pas toujours. L'histoire de la langue française au Manitoba le prouve.

L'enseignement français a rarement joui au Manitoba d'un statut légal aussi favorable qu'aujourd'hui. Sur le plan des faits, tout n'est pas aussi rose.

Au début du siècle, c'était l'inverse: les lois étaient hostiles, mais, par divers moyens, faisant preuve d'un niveau élevé de conscience de groupe, les Franco-Manitobains réussirent à donner à leurs enfants un enseignement français suffisant.

L'ARRIÈRE PLAN: UN CONTEXTE ANTI-FRANÇAIS

En 1870, le système d'éducation en vigueur dans la province était biconfessionnel, et permettait aux catholiques francophones du Manitoba d'apprendre, de s'exprimer, de vivre dans leur langue.

Ce système permissif évolua bientôt, dans un contexte généralement anti-français. En 1879, le Conseil Législatif, dont une des fonctions était de protéger les droits de la minorité catholique, fut aboli. Dix ans plus tard, le gouvernement cessa la publication dans les deux langues des comptes rendus des débats de la Chambre. Quelques mois après, les membres de la législature adoptèrent un projet de loi visant à l'abolition de l'usage du français dans l'Assemblée Législative, la fonction publique, les publications gouvernementales et les tribunaux de la province.

Dans le domaine scolaire, la majorité des députés vota en 1890 en faveur d'un système d'écoles non-confessionnelles devant être administrées par des commissions scolaires et par un ministère de l'éducation. Les minorités catholiques, victimes de cette centralisation qui les noyait dans la masse, protestèrent devant les cours de justice et le parlement fédéral. Sans succès.

Pourtant, après une élection fédérale chaudement contestée, les gouvernements fédéral et manitobain s'entendirent sur une formule qui devait porter le nom "d'arrangement Laurier-Greenway". Une clause de ce règlement prévoyait la création d'un système permettant l'enseignement dans une langue autre que l'anglais là où dix élèves avaient pour langue maternelle une langue autre que l'anglais.

Les Canadiens-Français — ainsi que les nombreux immigrants arrivés d'Europe de l'Est à la fin du 19e siècle — se prévalurent largement de cette clause. Trop largement selon certains.

LA RÉPRESSION

Une campagne s'engagea, orchestrée par le Manitoba Free Press et son directeur J. W. Dafoe — qui désirait que le Manitoba soit un endroit où puissent s'épanouir les valeurs britanniques en matière d'éducation et de gouvernement.

Dans une série de plus de cent articles publiés entre 1912 et 1916 sur la situation scolaire, le quotidien rappela tout d'abord que les francophones devaient évoluer dans un pays anglophone et qu'il serait "criminel" de les priver des outils nécessaires pour le faire adéquatement. Plus tard, le Free Press s'inquiéta de l'accent mis par les francophones sur la religion catholique, qui "engendrait un esprit séparatiste".

Au début de 1916, le Free Press demanda l'abolition pure et simple du système permettant l'enseignement dans une langue autre que l'anglais.

La pensée des gouvernements qui se succédèrent au pouvoir lors de cette période évolua dans le même sens que celle du Free Press. "Tout le monde doit savoir l'anglais", s'exclama le Premier Ministre Norris en 1913. "Si cela implique la refonte de la loi, cela sera fait".

Des promesses furent pourtant faites aux Canadiens-Français. On leur dit que d'éventuels projets de loi anti-bilingue viseraient les nouveaux immigrants et non les Canadiens-Français. Ceux-ci étant en effet souvent unilingues, ils pouvaient se prévaloir d'avoir rendu, par la force des choses, la province véritablement bilingue.

Mais la peur des adeptes du concept de la "common nationality" de voir la province se morceler fut la plus forte.

Le 10 mars 1916, la Législature abolit la clause de l'arrangement Laurier-Greenway qui permettait l'enseignement dans une autre langue que l'anglais. Tout le programme bilingue du niveau secondaire était laissé intact. Cela ne préservait pas pour autant les

(SUITE, PAGE 7)

L'anglicisation galopante

L'article qui suit est le résultat d'une recherche faite par le directeur adjoint de l'école de Sainte-Anne, Roger Legal, dans le cadre d'une thèse de maîtrise intitulée "Bilingualism, socioeconomic status, intelligence and scholastic achievement — An analysis of some Franco-Manitoban students".

L'échantillon de cette étude comprenait 50% des étudiants francophones de 4e et de 8e années de toutes les écoles de la Division Scolaire Rivière-Seine; soit 185 jeunes. Il est à noter que n'étaient retenus comme "étudiants francophones" que ceux qui répondaient (c) à la question suivante:

A la maison, mes parents parlent français

a) parfois (0 - 25% du temps)

b) environ la moitié du temps (25% à 75% du temps)

c) **la plupart du temps (75% à 100% du temps)**

Les étudiants retenus pour l'échantillon n'étaient donc que des jeunes qui avaient été exposés largement à la langue française. Il en fut décidé ainsi parce qu'on pouvait craindre que les jeunes dont les parents parlaient moins de 75% du temps en français à la maison risquaient d'être déjà passablement assimilés. . . Ces étudiants furent soumis à un test d'association de mots.

Ce test de bilinguisme est une modification d'une technique utilisée par Wallace Lambert en 1962 à l'Université McGill. Des mots français et des mots anglais sont présentés aux jeunes et ceux-ci sont invités à écrire autant de mots qui leur viennent à l'esprit et qui semblent correspondre d'une certaine façon au mot stimulus sont au nombre de 32, soit 16 mots français et 16 mots anglais; ils sont présentés dans l'ordre a b b a, c'est-à-dire 8 mots français suivis des 16 mots anglais suivis des 8 autres mots français. Cet ordre fut choisi parce qu'il est censé neutraliser les effets d'apprentissage et d'habitude face au questionnaire et aussi neutraliser les effets de fatigue.

Enfin, pour chaque sujet, la somme des associations aux mots français est compilée (MF). Il en est fait de même avec les associations aux mots anglais (MA). Ces sommes sont ensuite utilisées pour établir un pointage d'équilibre selon la formule suivante:

$$\frac{MF - MA}{MF + MA} \times 100 = \text{———}$$

Un résultat de zéro signifierait un équilibre parfait entre les deux langues, un résultat positif signifierait un bilinguisme à dominance française et un résultat négatif signifierait un bilinguisme à dominance anglaise.

Il apparaissait donc raisonnable d'estimer que trois catégories pouvaient être formées selon ces critères. Les étudiants dont les résultats seraient tombés entre -15 et +15 seraient nos bilingues à dominance française et ceux dont les résultats se seraient situés au-dessous de -15 seraient les bilingues à dominance anglaise.

OR, SELON CES CRITÈRES AUCUN ÉTUDIANT NE TOMBAIT DANS LA CATÉGORIE DE BILINGUES À DOMINANCE FRANÇAISE. SUR 185, PAS UN SEUL! 98 ÉTAIENT DES BILINGUES ÉQUILIBRÉS, 87 DES BILINGUES À DOMINANCE ANGLAISE.

Ce qui ressort donc de façon non - équivoque, c'est que si aucun étudiant de l'échantillon ne peut être qualifié de bilingue à **dominance française, les parents ne devraient pas craindre de placer leurs jeunes dans un programme totalement français.**■

L'Actualité

L'ORIGINE DE L' "UNION JACK"

L' "Union Jack" — vous savez —, c'est le drapeau de la Grande-Bretagne. C'est le drapeau qui flotte au mât de la résidence du Lieutenant-Gouverneur de la Province, représentant de la Reine, lorsqu'il y est présent. L'origine de ce drapeau remonte à la Conquête normande de l'Angleterre saxonne, en 1066.

Durant la nuit du 27 septembre 1066, la flotte que le duc de Normandie avait rassemblée à Saint-Valéry-sur-Somme, faisait voile vers la côte anglaise. Mille six cents navires de classe et autant d'autres plus petits transportant soixante mille hommes, six mille chevaux. Au point du jour, le 28, les drakkars reposent, à marée basse, sur les sables de Pevensey. Le monde occidental est à la croisée des chemins. Les Normands occuperont l'Angleterre, y mettront de l'ordre, y demeureront, la marquant à jamais.

L'Eglise saxonne avait graduellement échappé au contrôle de Rome qui ne percevait plus "l'impôt sacré", ne recevant que des "dons gratuits et personnels". La papauté, anxieuse d'établir sa suprématie sur tous les princes chrétiens vit d'un bon oeil et encouragea le projet du duc Guillaume d'envahir l'Angleterre. On en vint ainsi à considérer l'expédition normande comme une croisade et les mères de familles "envoyèrent leurs fils combattre pour le salut de leurs âmes. . .".

Le duc de Normandie vogue donc, dans la nuit du 27 au 28 septembre 1066, sûr de lui. N'a-t-il pas pour lui, dons du pape, un cheveu et une dent de saint Pierre, et, contre Harold, le roi Saxon, une bulle d'excommunication?

Le drakkar ducal est peint en rouge et en blanc. Sa voile est jaune et rouge. Au mât, l'étendard que lui a donné le pape Alexandre II pour l'expédition. C'est un "panneau chargé d'une croix (...) dont sortira un jour la bannière de saint Georges". Plus tard, avec la croix de saint André, ce sera l' "Union Jack".

L'étendard fameux fut conservé dans l'Abbaye de la Bataille, que le duc de Normandie avait fait construire sur le lieu de sa victoire sur Harold, à Hasting (Battle). On l'y préserva jusqu'en 1931 alors que le monastère, qu'une prédiction ancienne avait condamné au feu, fut détruit par l'incendie. . .

Jean de Lotainville

Sources : La Varende — "Guillaume le Bâtard, conquérant"-- Flammarion, 1946.



JUBILAIRES — À la Maison-Mère des Soeurs Missionnaires Oblates, dimanche dernier, huit religieuses ont été honorées pour leurs nombreuses années de vie religieuse.

Assises, première rangée: Soeur Marie-Gertrude (70 ans); Soeur Saint-Henri (Cécile d'Amours, 60 ans); Debout: Soeur Thérèse Champagne (25 ans); Soeur Simonne Dionne (25 ans); Soeur Hélène Chaput (25 ans); Soeur Marguerite Viau (50 ans); Soeur Reine Régnier (50 ans); Soeur Cécile Bellavance (50 ans).

Feu l'abbé Albert Brunet

Monsieur l'abbé Albert BRUNET est décédé le 24 avril, peu après minuit, à l'Hôpital Général de Saint-Boniface.

Albert Brunet, âgé de 81 ans et six mois, est né le 4 octobre 1894 à Sainte-Ursule (Québec). Après ses études primaires à l'école de Saint-Jean-Baptiste, il entre au Petit Séminaire de Saint-Boniface (1909-1916), tout en faisant son cours classique et ses études philosophiques au Collège de Saint-Boniface.

En 1916, il commence ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1916-19). Il poursuit sa préparation à la prêtrise par un stage au Petit Séminaire de Saint-Boniface. Monseigneur Arthur Béliveau l'ordonne prêtre le 29 juin 1920 à Saint-Jean-Baptiste.

L'abbé Albert Brunet exerça son ministère d'abord comme vicaire à Somerset (1920-21), puis à la Cathédrale de Saint-Boniface pendant vingt ans (1921-41). C'est alors qu'il est nommé curé à Fannystelle (1941 - 56), puis à Saint-Adolphe.

Il se retire du ministère actif en 1965 et réside quelques années à Saint-Norbert puis à Saint-Boniface.

Monsieur l'abbé Brunet faisait partie de la première classe d'élèves du Petit Séminaire et fut donc parmi les premiers élèves de cette institution à devenir prêtre. Depuis quelques années il était le doyen d'âge des prêtres du diocèse de Saint-Boniface. Mentionnons également que l'abbé Brunet fut Vicaire Forain de 1952 à 1956 et membre du Conseil d'Administration de 1948-65.

Les funérailles seront présidées par Monseigneur Antoine Hacault, archevêque dans la Cathédrale de Saint-Boniface, mardi matin le 27 avril à 10h00. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Cathédrale.



PHOTOS MAURICE ASSELIN

Le président de la Centrale des Caisses populaires du Manitoba, Me Renald Guay, s'adresse à l'assemblée annuelle de l'institution tenue la semaine dernière, à Saint-Boniface.



L'AIDE JURIDIQUE. — C'est jeudi dernier que le Centre Juridique Communautaire La Sem a officiellement ouvert ses portes au 401, du boulevard Provencher, à Saint-Boniface.

QUESTIONS ET RÉPONSES



Santé et Bien-être social Canada
Régime de pensions du Canada

(Q) Mon mari est décédé le mois dernier. Il était travailleur autonome et gagnait au-delà de $1000 par année. Il a toujours complété son rapport d'impôt et également toujours payé ses cotisations au Régime de pensions du Canada. Je suis âgée de 63 ans. Suis-je éligible aux prestations mensuelles de veuve, ainsi qu'à la prestation globale de décès? Quand commenceraient ces bénéfices et comment longtemps seraient-ils payés?

(R) Oui. Sur demande vous pouvez recevoir la prestation globale de décès de même que la prestation mensuelle de veuve. Le montant des prestations sera déterminé d'après les gains et contributions de votre défunt mari. Votre pension de veuve pourra commencer le mois suivant le mois du décès et continuer à vie à moins que vous vous remariez.

(Q) Mon mari est décédé il y a deux ans et je ne me suis pas remariée. Il avait toujours payé au Régime de pensions du Canada depuis 1966. J'ai deux enfants à charge, mais je n'ai jamais fait de demande de prestations auprès du Régime de pensions du Canada. Si je le faisais maintenant, aurais-je droit à des prestations?

(R) Oui. Si vous faites une demande maintenant et que celle-ci est approuvée, vous recevrez des prestations, rétroactivement pour un an de la date de votre demande.

(Q) Est-ce qu'une veuve peut continuer à travailler si elle reçoit des prestations de veuve?

(R) Oui. Une veuve peut continuer à travailler et à contribuer au Régime de pensions du Canada. Ceci pourrait lui donner droit à des bénéfices de retraite ou d'invalidité en raison de ses propres cotisations.

(Q) Mon épouse est décédée le mois dernier et avait toujours contribué au Régime depuis 1966. J'ai trois enfants à charge de moins de 18 ans et demeurant avec moi. Toutefois, je travaille et mes gains sont au-delà de $10,000 par année. Suis-je éligible à des prestations sous le Régime de pensions du Canada?

(R) Oui. Sur demande vous pouvez être éligible à une prestation mensuelle de veuf, de même qu'à une prestation globale de décès. Vous pourriez également recevoir des prestations d'orphelins pour vos trois enfants. Le fait que vous travaillez présentement et contribuez au Régime ne vous empêche pas de recevoir des prestations.

Du côté de la cuisine



DES CRÊPES DE MAÏS, BIEN CHAUDES ET CROUSTILLANTES

Le petit déjeuner est un repas important. Après huit heures ou plus de sommeil, chacun a besoin d'énergie pour satisfaire aux exigences de la journée. C'est l'occasion de tenter votre famille avec des aliments qui éveillent l'appétit.

Selon le Comité de Nutrition Kellogg, un petit déjeuner bien équilibré doit contenir aussi bien des aliments qui fournissent des protéines, des vitamines et des minéraux que de l'énergie alimentaire. Il devrait de plus procurer à peu près le quart des besoins de nourriture pour la journée. Un petit déjeuner composé de céréales et de lait, fournit les éléments nutritifs indispensables à toute alimentation saine.

Pourquoi ne pas essayer ces délicieuses crêpes de maïs, faites à partir de céréales entières et de lait; elles sont nutritives et varieront agréablement votre menu.

CRÊPES DE MAÏS

4 t. de flocons de maïs Kellogg
1 t. de farine tout-usage
4 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
1 c. à soupe de sucre
2 oeufs
¼ de tasse d'huile végétale
2 tasses de lait

1. Mesurer les flocons de maïs, puis les émietter finement. Dans un petit bol, mélanger les miettes, la poudre à pâte, le sel et le sucre. Mettre de côté.
2. Dans un grand bol, battre les oeufs en mousse. Incorporer l'huile et le lait. Verser les ingrédients secs et continuer de battre jusqu'à consistance lisse. Laisser reposer environ deux minutes.
3. A l'aide d'une mesure de 1/4 de tasse, laisser tomber la pâte à crêpes sur une plaque préalablement graissée et chauffée. Retourner une fois, jusqu'à ce que la crêpe soit bien dorée sur les deux côtés. Servir chaude avec une compote de fruits.

Peut donner jusqu'à 14 crêpes.

Carottes et oignons "Grand Style"

Lorsqu'on est à la recherche d'un légume nutrifif, savoureux et bon marché, n'oubliez pas la carotte. Disponible à l'année longue, elle est une excellente source de vitamine A et fournit également plusieurs minéraux importants.

Lors de l'achat de carottes, recherchez celles qui sont fermes, lisses et bien conformées. Assurez-vous de l'absence de signes de détérioration et remarquez la couleur orange car plus elle est foncée, plus la carotte contient de la vitamine A. Entreposez les carottes dans un endroit frais comme dans un sous-sol ou réfrigérateur dans un sac de plastique perforé. Une livre de carottes peut servir quatre personnes.

Pour les cuire, n'utilisez qu'une petite quantité d'eau et une casserole couverte. On obtient alors un produit à son meilleur au point de vue saveur, couleur et valeur nutritive. Les servir légèrement croquantes, nature ou avec d'autres légumes. Les carottes sont également délicieuses crues ou cuites dans un mets en casserole.

Par ailleurs, les oignons sont un autre légume que l'on retrouve facilement l'année durant. Ils ajoutent une touche piquante aux soupes, salades et mets en casserole. Les oignons peuvent être cuits seuls, au four ou en crème.

En achetant des oignons, les choisir fermes, bien formés, brillants et à pelure sèche. Les acheter dans des sacs (en plastique ou genre filet) de 2, 3, 5, 10 livres ou plus. Recherchez la catégorie Canada No 1 pour bénéficier de la meilleure qualité. Conservez les oignons dans un endroit frais, sec et bien aéré; il se garderont très bien durant plusieurs semaines.

Les oignons congelés à 0oF peuvent se conserver un an environ. Pour congeler, il faut enlever la pelure, hacher les oignons et empaqueter en quantités définies pour différents usages. Avant de les cuire, faire décongeler pendant 90 minutes et les utiliser dans les recettes réquérant des oignons hachés.

Les Services consultatifs de l'alimentation, d'Agriculture Canada ont crée pour vous deux délicieuses recettes, l'une utilisant des oignons et l'autre, des carottes.

OIGNONS AU GRATIN

3 tasses d'oignons tranchés
2 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
1½ tasse (6 onces) de fromage cheddar, râpé
1 c. à table de beurre
1 c. à table d'eau
2 c. à table de chapelure beurrée

Disposer 1 tasse d'oignon dans un plat à four graissé. Mélanger la farine et les assaisonnements. Saupoudrer ⅓ du mélange de farine sur les oignons, puis parsemer d'½ tasse de fromage. Alterner les ingrédients afin d'obtenir deux autres couches. Parsemer de beurre; ajouter l'eau. Couvrir et cuire à 350oF jusqu'à ce que tendre (environ 1¼ heure). Découvrir, parsemer de chapelure et continuer la cuisson jusqu'à ce que brun (environ 10 minutes de plus). Quantité: 6 portions.

CAROTTES A LA POMME

3½ tasses de carottes en dés
2½ tasses de pommes tranchées
½ tasse de sucre
½ c. à thé de paprika
2 c. à table de beurre

Bouillir les carottes jusqu'à tendreté. Mélanger les carottes et les pommes et verser dans un plat à four graissé. Saupoudrer de sucre et de paprika. Parsemer de beurre. Cuire à 375oF pendant 30 minutes en remuant occasionnellement. Quantité: 6 portions.

L'AIDE JURIDIQUE

L'aide juridique s'occupe souvent de cas relevant de l'Assurance-Chômage, de cas de compensation aux travailleurs, de problèmes que peuvent avoir les gens qui demeurent dans des foyers, de cas d'assistance sociale, de problèmes se rapportant à la Cour juvénile. Pour plus de renseignements, on doit s'adresser au CENTRE JURIDIQUE (SEM), au 401, boulevard Provencher, au téléphone: 233-4538.

■

AVIS AUX AMATEURS DE "SOCCER".— Un groupe de fans du ballon rond a décidé de se réunir une ou plusieurs fois par semaine pour laisser libre cours à leur amour du sport le plus répandu dans le monde entier. Lieu de leurs ébats: le terrain de sport du Collège, le vendredi soir.

Tous ceux (ou celles) qui aimeraient se joindre à ce groupe sont cordialement invités. Pour plus de détails, prendre contact avec: Harry Ragoonaden, 233-0446, ou Jean Lesieur, à La Liberté, 247-4823.

de ci, de ça...



"Bilinguisme" deux fois la semaine. — Pour les amateurs des petites cases dans les cerveaux (vous savez, 50-50, 25-75, etc.), c'est 20-80. C'est-à-dire qu'au bureau de l'Aide juridique, boulevard Provencher, à Saint-Boniface, on peut s'occuper de vous en français deux après-midi par semaine, les vendredi et lundi. Autrement, c'est en anglais. . .

* * *

La poutre dans l'oeil. — Le ministre fédéral des Finances, l'honorable Donald S. Macdonald, il y a quelques jours, avouant que la lutte du gouvernement contre l'inflation n'a pas jusqu'ici donné grand-chose, en a accusé les provinces et les municipalités qui, a-t-il déclaré, dépensent trop. . . Quand on connaît le Fédéral. . .!

* * *

Nom français. — La compagnie Imperial Oil Limited, dit-on, songerait à franciser sa raison sociale. Il s'agirait de la "Compagnie pétrolière limitée".

* * *

En français. — Au congrès provincial du parti libéral du Québec, toute la documentation distribuée aux délégués était en français seulement, il n'y avait pas de service de traduction simultanée (pour aider les anglophones), et dans les ateliers et à la plénière, à peu près personne n'utilisa l'anglais. Les Québécois n'ont pas de complexes. . .

* * *

La soirée du hockey. — Certains se sont étonnés tout au long de l'année — et plus récemment lors de la dernière partie entre Montréal et Chicago — que des parties retransmises sur le réseau français de Radio Canada dans l'Est ne le soient pas dans l'Ouest. Selon un porte-parole de CBWFT, la raison en serait que, ces parties n'étant pas retransmises sur le réseau anglais ni dans l'Est ni dans l'Ouest, la firme détentrice des droits de retransmission des parties de la Ligue Nationale aurait peur de devoir faire face aux revendications de téléspectateurs anglophones qui s'estimeraient lésés. Mais apparemment, personne ne s'estime lésé dans l'Est. Alors pourquoi serait-ce différent dans l'Ouest? Les anglophones désireux de regarder du hockey ici pourraient même faire d'une pierre deux coups: assister à une partie de leur sport préféré et apprendre un peu de français.

* * *

Pour mieux combattre l'inflation. — En six mois, le nombre des employés de la Commission anti-inflation est passé à plus de 600. A la mi-février, la Commission avait prévu, en "budgétant.., qu'il lui faudrait 398 employés pour fonctionner.. . .

* * *

Jardinage. — Avez-vous commencé à préparer le terrain? Vous y gagneriez beaucoup en jardinant cette année, aux prix où sont les aliments. . .

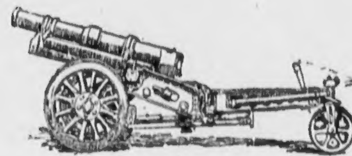
* * *

La révolte des porcs. — Le "Manitoba Hog Producers Marketing Board" nous fait savoir dans un communiqué que les animaux dont il fait commerce sont sur le point d'organiser des manifestations de protestation contre la campagne qui veut leur faire porter la responsabilité de l'épidémie de grippe appelée porcine (swine flu en angliche). De nombreux vétérinaires ont en effet déclaré que les porcs n'avaient rien à voir avec cette forme de grippe. L'un d'entre eux a déclaré, quant à lui, que la seule manière dont un porc pouvait transmettre la grippe à un homme était en se livrant avec lui à des activités contre nature.

* * *

Es-tu "motivé"? — La motivation est un dangereux facteur de dépersonnalisation. La victime est dispensée d'analyser; elle fait taire les distinguos de sa raison pour ne s'en remettre qu'à la consigne de pulsions artificiellement déclenchées. Un enfant "motivé" à faire une chose plutôt qu'une autre se soumet spontanément aux impératifs d'un conditionnement qui le pousse à faire des choix dont le contrôle lui échappe. Le "motivé" est un aliéné.

* * *





"Pour lutter contre le protestantisme et l'anglicisation"

L'ARRIVÉE DANS L'OUEST, EN 1901, DES SOEURS DE SAINT-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE

par SOEUR ANNETTE SAINT-PIERRE, s.j.s.h.

Ce sera grande fête au village de Lorette les 22 et 23 mai pour marquer le 75e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe dans l'Ouest canadien. C'est le 12 septembre 1877, au village de la Providence, Saint-Hyacinthe, Québec, que naissait cette congrégation. Le fondateur était Monseigneur Louis-Zéphirin Moreau et la fondatrice Elisabeth Bergeron.

Vingt ans après la fondation de la congrégation, on réclamait déjà les services de ses membres au Manitoba. On peut se demander comment on a pu réussir à obtenir des religieuses, en un temps où elles suffisaient à peine aux demandes de l'Est, et surtout en s'adressant à un évêque qui avait fondé une communauté pour donner de meilleures institutrices aux enfants des paroisses pauvres. On était à l'époque où seules les classes privilégiées avaient accès aux collèges et aux couvents. Monseigneur Moreau s'inquiétait en 1877 de la pauvreté de l'enseignement dans les écoles primaires de son diocèse; il n'avait donc pas encore pensé à répondre aux besoins des autres paroisses du Québec, encore moins à ceux des provinces de l'Ouest.

A l'occasion du sacre de Monseigneur Adélard Langevin, à Saint-Boniface, en 1896, l'évêque-coadjuteur de Saint-Hyacinthe, Monseigneur Décelles, qui avait assisté à la cérémonie, avait fait une promesse à l'élu du jour. Monseigneur Langevin rappelle cet engagement dans la correspondance que nous avons consultée à l'évêché de Saint-Hyacinthe. Il faut dire que les suppliques ont été nombreuses et émouvantes pendant les cinq années d'attente au Manitoba.

Qui connaissait les Soeurs de Saint-Joseph en 1900? Et à qui revient l'initiative de les faire venir au Manitoba? Monsieur le curé Joseph Dufresne, frère de la deuxième supérieure générale de la congrégation, connaissait par sa soeur Henriette les débuts et les objectifs des "filles de Monseigneur Moreau". Il voulait des religieuses pour l'école du village de Lorette où, "on devait lutter contre le protestantisme et l'anglicisation". Les délibérations furent longues entre les évêques de Saint-Boniface et de Saint-Hyacinthe. Des conditions sont clairement émises dans une lettre de Monseigneur Décelles adressée à Monseigneur Langevin le 25 janvier 1901. On y parle des diplômes des soeurs qui doivent être acceptés par le Ministère de l'Education, du chauffage de l'école, des livres utilisés par les élèves, etc... Notons quelques points intéressants stipulés dans les articles deux et cinq de la même lettre. "Les soeurs ne tiendront pas de pensionnat en aucun temps — mais les élèves (filles) pourront coucher jusqu'au vendredi soir, alors qu'elles devront retourner — à moins de raisons graves (tempêtes et chemins très mauvais) dans leurs familles. Si les soeurs les nourrissent, on paiera $5.00 par mois avec 10 sous pour chaque repas qui pourrait être pris entre le vendredi et le lundi. Si les parents fournissent les aliments, on chargera $1.50 par mois. Les soeurs n'auront pas le Saint-Sacrement dans leur maison, afin de pouvoir plus facilement donner le bon exemple à la paroisse, en se rendant à l'église pour la messe et la visite au Saint-Sacrement". On comprend maintenant la frugalité des repas de ce temps; on se rend compte aussi que Monseigneur ignorait la pauvreté des paroisses catholiques au Manitoba où les églises ne sont pas chauffées durant la saison froide.

ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DES SOEURS DE SAINT-JOSEPH DANS L'OUEST CANADIEN 1901-1976

Le départ de huit jeunes religieuses pour Winnipeg s'effectua le 21 août 1901. Quatre d'entre elles devaient se rendre en Saskatchewan et les autres devenaient les fondatrices du couvent de Lorette. C'étaient Soeur Saint-Louis de Gonzague (Elise Blanchette de la Présentation), Soeur Saint-Léon (Alida Robichaud, de Nashua, New Hampshire) Soeur Sainte-Anastasie (Rose-Alma Bélisle de Saint-Guillaume) et Soeur Saint-Jean-Baptiste (Marie-Luce Cormier de Saint-Pie de Bagot).

Monsieur le curé Joseph Dufresne accueillit les voyageuses à la gare de Winnipeg, le vendredi, 23 août 1901 à 12h15. On se dirigea immédiatement vers Saint-Boniface où le Grand Vicaire, l'abbé Azarie Dugas, reçut les "missionnaires" à l'archevêché. Ensuite, on se rendit à la maison vicariale des Soeurs Grises pour y prendre le dîner. Après avoir quitté les quatre religieuses qui se rendaient en Saskatchewan, Monsieur le Curé Dufresne accompagna celles qui devaient s'installer à Lorette. On prit le train et, à l'arrivée à la gare de Lorette, trois carosses attendaient les fondatrices. Le premier carosse était conduit par Monsieur William Lagimodière, député, et les autres par deux paroissiens de Lorette dont l'un était Monsieur Jean Arpin.

Après une visite au presbytère de la paroisse, on se rendit à l'église. Pour souligner l'heureux événement, on sonna la cloche que nous retrouvons aujourd'hui dans le clocher du couvent de Lorette. Cette cloche avait été donnée pour l'église de Lorette par Monsieur Jean-Baptiste Lagimodière, fils, surnommé La Prairie. Les dames du village avaient préparé le souper dans le couvent temporaire qui comprenait quelques appartements séparés des salles de classe. Les religieuses déménageront dans une maison neuve dès le 31 août suivant.

A l'école, l'inscription se chiffra à 95 élèves, de la première à la cinquième année. Deux institutrices se partageaient la tâche. En 1903, on avait 3 classes et neuf élèves en musique. En 1913, on comptait 4 institutrices enseignantes. En 1921, on agrandissait le couvent car il y avait 8 religieuses de Saint-Joseph à Lorette. On y enseignait alors la onzième année et le total des élèves s'élevait à 122.

Pour assurer le gîte aux étudiantes qui désiraient être pensionnaires à Lorette et, en même temps, permettre la rencontre des religieuses de l'Ouest, on construisit un couvent en 1959. Les soeurs Hélène Dion et Clarisse Bergeron menèrent le projet à bonne fin. Une maison très confortable pouvait loger une cinquantaine de pensionnaires et une trentaine de religieuses.

Actuellement, 16 religieuses vivent au couvent de Lorette. Les unes à la retraite partagent leur temps entre la prière, la visite aux malades; les autres sont plus actives: institutrices, secrétaires, bibliothécaire.

Le 22 mai, les 74 membres de la congrégation, présentement dans l'Ouest, invitent parents et amis à une messe d'action de grâces et à une réception à l'Ecole Lagimodière. Des centaines d'invitations ont été adressées aux quatre coins de la province. Le 23 mai, ce sera l'Alumni à Lorette. On se réjouit à l'avance à la pensée de revoir les anciens étudiants, professeurs, commissaires et inspecteurs d'écoles. Pardessus tout, la joie de revoir Mère Catherine Farmer, supérieure générale de la Congrégation et ancienne directrice de l'école secondaire de Lorette.

(À SUIVRE)



La fondatrice des Soeurs de Saint-Joseph, Mère Saint-Joseph [Elisabeth Bergeron]. **— Agée de 26 ans, Elisabeth Bergeron, avec trois autres filles aussi pauvres qu'elle, quittent la demeure de son père Théophile Bergeron, pour se diriger vers une modeste maison choisie par Monseigneur Moreau. Cette pauvre école de La Providence, à Saint-Hyacinthe, devenait la résidence de la nouvelle communauté et l'école primaire, où l'on accueillera quelques enfants du village. C'était le 12 septembre 1877.**



Les quatre premières religieuses de la congrégation des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, á venir au Manitoba (1901). De gauche à droite, Soeur Saint-Louis de Gonzague (Elise Blanchette), Soeur Sainte-Anastasie (Rose-Anna Chèvrefils), Soeur Saint-Léon (Alida Robichaud), et Soeur Saint-Jean-Baptiste (Marie-Luce Cormier). Les gens de Lorette, les moins jeunes, seront touchés de cette photo qui leur rappellera des souvenirs. . .

D'hier à aujourd'hui (suite)

droits des Franco-Manitobains dans la mesure où une proportion infime de la population atteignait ce niveau d'instruction.

UNIS FACE À LA RÉPRESSION

Face à cette décision, les Franco-Manitobains s'unirent et s'organisèrent au sein de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba dont le premier congrès devait démontrer dès juin 1916 une unité parfaite de tous les francophones de la province.

Grâce à l'existence de cet organisme para-politique fort et efficace, grâce à la détermination de la population franco-manitobaine et du personnel enseignant, les francophones de la province continuèrent d'ériger un système d'éducation parallèle.

Tout le monde se groupa derrière l'Association et, malgré la loi, collabora étroitement à la mise au point et à la réalisation d'un programme d'études françaises. Cette détermination et cette union empêchèrent les menaces de devenir réelles. Au point que Lionel Groulx pouvait écrire dans les années 20: "La persécution de 1916, loin de dissoudre les énergies, les a réveillées, tonifiées, et l'école française, pour précaire que reste sa condition, n'a jamais été plus robuste ni plus efficace".

LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE

Le militantisme des Franco-Manitobains commença bientôt à porter ses fruits. Et le statut officiel du français s'améliora graduellement.

Dès 1931, le Teacher's Guide, publié par le ministère de l'éducation, faisait état de la possibilité d'employer des "méthodes d'enseignement différentes là où la langue de la population est autre que l'anglais".

En 1953, le Frère Bruns prépara un rapport sur l'enseignement du français dans les grades 1 à 6 des écoles publiques. L'auteur de ce rapport faisait appel à des arguments qui commençaient à faire leur chemin dans l'opinion publique, d'ordre pédagogique, culturel, et politique, et précisait que l'enseignement du français au Manitoba contribuerait à solidifier l'unité nationale.

En mai 1955, le Manitoba School Journal donnait officiellement avis que le ministère autorisait l'enseignement du français dans les années 4 à 6.

Les pressions des Franco-Manitobains continuèrent de s'accentuer par l'intermédiaire de l'AECFM.

En 1959, une commission royale d'enquête sur l'éducation recommanda que l'on puisse enseigner le français à partir de la première année. Cette même année, le ministère approuva une liste de manuels d'enseignement qui pour la première fois faisait ressortir la distinction entre le français destiné aux francophones et le français destiné aux anglophones.

Plus tard, le Premier Ministre lui-même, Duff Roblin, dans un discours qu'il prononça en français, se déclara en faveur de l'enseignement du français dans les écoles dès la première année, "moyen efficace", disait-il, "de bénéficier de l'héritage culturel de notre pays".

Enfin, le 4 juillet 1963, le ministre de l'éducation Stewart McLean déclara à Brandon qu'un nouveau programme d'enseignement du français pour les enfants de langue maternelle française serait mis en place au mois de septembre de cette même année.

UNE DÉCISION QUI EN APPELLE D'AUTRES

Cela ne suffisait pas. Le contexte social dans lequel les Franco-Manitobains évoluaient avait en effet changé grandement tout au long de cette lutte qui aboutissait avec cette décision du 4 juillet. La disparition progressive de la vie familiale et communautaire, l'influence grandissante des media anglophones, entraînèrent la disparition graduelle des flots de vie et de culture française où le problème principal était, dans la première moitié du siècle, l'apprentissage de l'anglais langue seconde.

Le bilinguisme du début du siècle était un bilinguisme à deux volets distincts: deux groupes distincts, deux langues distinctes, deux modes de vie distincts.

Il était maintenant conçu en termes de communication à sens unique entre une minorité et une majorité dans la langue de la majorité.

Les éléments du problème avaient donc radicalement changé. Tout le monde savait l'anglais. Le problème était maintenant de ne pas perdre le français.

Le 16 juillet 1963, le député Laurent Desjardins, dans une lettre ouverte au Premier Ministre, demanda au gouvernement de reconnaître le principe du bilinguisme scolaire, de former des maîtres en français, et de permettre l'enseignement en français dans des matières autres que le français. L'Association des Commissaires de Langue Française abonda dans le sens des propos du député, et déclara que le temps était venu où "le français doit devenir langue d'enseignement, et pas seulement sujet d'enseignement".

En avril 1967, la loi 59 fut votée. Elle autorisa l'emploi du français comme langue d'enseignement de toute matière pendant la moitié de la journée scolaire au plus. Cependant, les règlement de la loi limitèrent l'emploi du français aux matières non scientifiques.

Trois ans plus tard, soit en 1970, le gouvernement Schreyer proclamait la loi 113 qui faisait du français, au même titre que l'anglais, une des deux langues officielles dans le domaine de l'enseignement au Manitoba. Par cette loi, le français devenait, comme l'anglais, langue d'enseignement dans la province.

En 1971, le gouvernement créait une section française chargée de mettre au point des programmes d'études. Puis en coopération avec quelques divisions scolaires offrant déjà un programme français d'études, le ministère lança le premier programme imporant de développement de l'éducation française en 1972—73.

(SUITE, PAGE 17)

Les Gais Manitobains



L'ensemble folklorique, Les Gais Manitobains, recherche des jeunes intéressés à faire partie du groupe SPECTACLE, une équipe disciplinée qui a pour but d'initier des spectacles folkloriques démontrant la joie de vivre canadienne et franco-manitobaine. Des projets et des voyages intéressants pour le groupe sont déjà planifiés pour la saison prochaine. Si vous êtes intéressés à faire partie de ce groupe (l'expérience n'est pas un prérequis) communiquez avec LES GAIS MANITOBAINS, 340, boulevard Provencher, Téléphone: 233-8972.

DES FILMS FRANÇAIS

A l'occasion de la session en Mass Media qui se tiendra au Collège Universitaire de Saint-Boniface, l'Office des Communications Sociales offrira au public vendredi le 7 mai à 20h00 à la salle Caron, un film de haute qualité. **LA CHAISE VIDE.**

"LA CHAISE VIDE" est un drame en couleurs réalisé par Pierre Jallaud. — Thème: — "La vie quotidienne d'une mère célibataire, ou une solitude habitée à deux niveaux" — évocation discrète traitée avec une rare délicatesse.

Ici, la relation mère-enfant est vécue sous nos yeux, dans le souvenir du père, dont l'absence est comme une présence intérieure. Ce poème où le petit CYRIEL STOCKMAN et MARTINE CHEVALIER représentent, avec un naturel parfait, l'Enfant et la mère, entre les quatre murs d'une chambre aux couleurs de pastel, est visité par la musique, retenue et discrète, de l'ocarina de MAXIME LE FORESTIER, qui a peur de briser le charme miraculeux de cette solitude comblée. Le père de l'enfant, joué par DANIEL QUENAUD, n'est qu'un souvenir, mais il fait partie de la vie intérieure de la mère et de l'enfant, pièce nécessaire à la solitude de leur univers et à leur douloureuse espérance.

Film à voir:

Entrée: Adultes $1.50
Etudiants: $1.

LE MILIEU DU MONDE — (Middle of the World) — film bientôt à l'affiche au Kings avec version française. Film suisse. Drame psychologique réalisé par Alain Tanner.

Un jeune ingénieur marié et père d'un enfant, Paul Chamoret est choisi comme candidat à la députation de son comté. Au cours d'une réunion électorale, il remarque une serveuse d'origine italienne, Adriana, et cherche à la revoir. Il entame avec elle une liaison qui risque de compromettre sa carrière politique. De fait il est battu aux élections... et...

Dès le départ, le réalisateur prend une certaine distance avec son sujet qu'il traite avec une élégante froideur. L'intrigue, pour simple qu'elle apparaisse, se développe à plusieurs niveaux et la mise en scène fait sentir de façon subtile les pressions sociales et les obstacles psychologiques auxquels doit faire face l'amour précaire des protagonistes. Un découpage soigné et un rythme lent font ressortir la justesse des observations et l'interprétation apparaît naturelle tout en laissant deviner la complexité des personnages.

A travers l'évocation d'une liaison éphémère, ce film livre un constat désenchanté sur les relations humaines et les pressions sociales.

Communications sociales
Mass Media
622, avenue Taché
Saint-Boniface, Man.
R2H 2B4

On annonce qu'un THÉ DU PRINTEMPS aura lieu à l'école "Queen Elisabeth", au 363, de la Promenade Enfield, le 7 mai, de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures. Parents, anciens de l'école, enseignants et résidents des alentours sont cordialement invités. L'entrée coûte 50 sous.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le quatorzième festival de musique et activités rythmiques aura lieu à Notre-Dame-de-Lourdes les 3, 4, 5 et 6 mai. La première séance aura lieu lundi soir le 3 mai à 7h30 à l'Institut collégial Notre-Dame. Tout le monde est bienvenu.

CONCERT

Les orchestres des écoles de Winnipeg présenteront leur concert annuel en la salle du Centenaire de Winnipeg mardi, le 5 mai à 20 heures. On peut obtenir des billets en composant 233-6242 ou à l'entrée, le soir du concert. Adultes: $2.00, étudiants et personnes de l'âge d'or: $1.00. Deux orchestres et deux fanfares composées d'élèves de la quatrième à la douzième année offriront des oeuvres variées. Marie-Claude Brunet, Michel Forest, Lise et Alain Gautron, Marc Kolt, tous de Saint-Boniface, sont membres de ces orchestres. Si d'autres jeunes musiciens veulent devenir membres de ces orchestres au début de la prochaine année scolaire, ils doivent s'adresser à madame Mary Pauls, au 489-6373.

"LES INTRÉPIDES" EN CONCERT

Le 16 mai prochain en la salle Pauline-Boutal, la Chorale des Intrépides présentera la basse bien connue, Fernand Girard. Sa voix chaude et profonde dans un répertoire des plus variés saura vous émouvoir. Ce n'est pourtant qu'une partie de la surprise puisqu'il y aura à ce concert des sourires angéliques. . . nous y reviendrons. Procurez-vous vos billets au C.C.F.M. au prix de 3 dollars pour le concert de 20h30 et de 1 dollar pour la matinée à 14 heures.

Louis Molin, secrétaire

POUR UN RÉSEAU D'ÉCOLES FRANÇAISES

Il n'existe en ce moment au Manitoba pas de programme-cadre, donc pas d'écoles, donc pas de réseau d'écoles françaises, tel que préconisé par le document de travail du Bureau de l'Education Française (B.E.F.) intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises au Manitoba", PARCE QU'IL N'EXISTE PAS AU MANITOBA DE POLITIQUE OFFICIELLE D'ÉDUCATION FRANÇAISE.

Le Festival Bach









Les organisateurs du Concours BACH ont innové cette année, abandonnant la formule d'équipes représentatives d'écoles pour adopter celle du Festival de Granby où ce sont des individus qui s'affrontent devant un jury. La première soirée de ce concours nouvelle formule s'est déroulée le week-end dernier au Cent Nons, et elle a permis à onze débutants de se qualifier pour les demi-finales du week-end prochain. On reconnaît sur nos photos, de gauche à droite, en haut: Jacqueline Massicotte, de Saint-Pierre, Lise Martel, de Saint-Claude, Marc D'Eschambault, de l'Ecole Guyot, Susan Barton, de Sainte-Rose, et Martine Brunette, de Lorette. En bas: Alain Boucher, du Petit Séminaire, Jeannine Rosset, de Saint-Claude, Rose-Marie David, du Précieux-Sang, Pauline Lamoureux, du Précieux-Sang, Doris Pantel, de l'Ecole Guyot, et Gilles Petit, du Petit Séminaire. Quatre de ces chanteurs en herbe se qualifieront pour la finale. Pour inspirer ces participants, on avait fait venir Monique Fillion qui, depuis sa brillante performance de Granby (elle s'était classée deuxième à ce festival d'envergure nationale), n'avait pas fait bénéficier le public du Cent Nons de son immense talent. Rendez-vous samedi et dimanche prochain pour les demi-finales de la catégorie débutants et le début de la compétition des semi-débutants. Gilberte Bohémier sera également de la fête.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

LE CONGRÈS DU CONSEIL DES GRAINS

Le sujet brûlant qu'a exposé le président de l'Association du développement de la voie maritime des grands lacs, M. Jack McDonald, est l'augmentation possible des taux et tarifs sur la voie maritime. Toutes augmentations imposées par le Canada sur les taux et tarifs de la voie maritime canadienne seront préjudiciables à notre commerce et toucheront directement les producteurs de grains de l'ouest. Il en coûte actuellement aux cargos employant la voie maritime 15,000 dollars et les augmentations prévues par la commission d'étude porteraient ce chiffre à 22,500 dollars; cette augmentation se répercuterait forcément sur les consommateurs.

Ce qui est peut-être plus important de mentionner, c'est que les navires employant actuellement la voie maritime descendent chargés de grains canadiens et remontent avec du minerai américain. L'augmentation des taux pourrait détourner les américains de ce mode de transport et les cargos devraient alors remonter la voie maritime sans charge payante. Cette perspective coûterait aux céréaliculteurs des prairies, une augmentation des coûts de transport qu'ils sont incapables de payer aux prix actuels des céréales.

Le groupe Palliser, fortement représenté au congrès, s'est dit inquiet des politiques encourageant le développement des facilités portuaires du Pacifique. Ces mesures sont détrimentales aux compagnies de grains opérant sur le continent en favorisant celles qui ont des établissements portuaires existants.

Invité comme orateur au congrès, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, a déclaré que les augmentations prévues sur les transports et tout spécialement sur les taux et tarifs de la voie maritime, étaient inévitables. Les usagers, a-t-il dit, doivent comprendre qu'ils doivent payer pour un tel service à moins qu'ils puissent prouver qu'ils sont dans l'incapacité de le faire. On envisage donc l'avenir avec de grandes difficultés d'augmenter ou même de maintenir un retour équitable pour les producteurs. Il faudra une fois de plus trouver de nouveaux moyens d'écouler nos produits.

Si l'on voulait définir brièvement le rôle du Conseil des grains du Canada, il faudrait dire tout d'abord qu'il sert d'agent de liaison pour établir le dialogue entre les différents intéressés de cette vaste industrie. En plus de regrouper les efforts des producteurs et des gens du commerce pour obtenir une plus haute rentabilité, le Conseil joue aussi le rôle d'aviseur tant dans le domaine de la recherche que dans le marketing.

Dans l'est du pays, le Conseil s'est penché sur l'importance de subvenir aux besoins locaux en céréales fourragères; à cet effet, toute la question du transport par voie d'eau est vitale. Pour la même raison et aussi pour assurer des réserves suffisantes aux ports de l'Atlantique, le Conseil a chargé le docteur Elizabeth Candlish de faire une étude sur les facilités portuaires de la côte est.

Les centaines de délégués représentant 28 organisations dans l'industrie des grains se sont préoccupés entre autres, de la hausse possible des taux et tarifs sur la voie maritime. Ils ont aussi accueilli favorablement l'annonce par le Conseil des grains d'un marché potentiel en Corée du sud pour l'orge fourragère et les suppléments protéiques. A ce sujet, le problème demeure de pouvoir offrir et vendre nos grains à des prix compétitifs. La double menace qui plane actuellement sur nos marchés est d'une part, l'incertitude de production reliée aux conditions climatiques et d'autre part, les décisions politiques qui affecteront la manutention et le transport des grains.

Les prédictions d'ensemencements du blé par le Conseil des grains du Canada sont inférieures d'environ 3 millions d'acres comparativement à celles de Statistique Canada. Cette différence marque peut-être le réalisme du Conseil en ce qui a trait à l'écoulement des blés de qualité sur le marché international. Notre blé dur de printemps est désiré et apprécié mais tous nos clients éventuels ne sont pas assez riches pour l'acheter.

A ce sujet, beaucoup sont d'avis qu'il faudra diversifier nos cultures de blé et pouvoir garantir à nos clients outremer des prix compétitifs et des classes de blé qui conviennent à leurs besoins et à leurs pouvoirs d'achats. Nos producteurs du Manitoba sont conscients des difficultés et à l'exemple des producteurs des provinces, ils seront les premiers à transformer leurs productions s'ils sont guidés par tous les responsables du marketing d'une façon claire et intelligente. Le dilemme pour le Conseil des grains du Canada est de résoudre le problème qui consiste à fournir à la demande mondiale croissante et d'assurer un retour équitable aux producteurs.■

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les prix des taures et des boeufs engraissés montaient de 1$50 du 100 livres au début de la semaine; en raison des arrivages considérables vers la fin de la semaine, les prix fléchissaient clôturant au niveau de la semaine précédente. Les taures étaient cependant moins touchées et les vaches et les taureaux conservaient les gains du début de semaine.

Les prix des veaux de boucherie et du bétail pour l'élevage et l'engraissement étaient en hausse. Les prix des brebis faiblissaient légèrement tandis que ceux des agneaux de saison montaient fortement.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie ont varié de stables à fortement en hausse. Les boeufs engraissés se sont bien vendus dès l'ouverture en raison de la demande; vers la fin de semaine, leurs prix baissaient de 1$ à 1$50. La vente des taures a suivi la même courbe et leurs prix clôturaient 2$ à 3$ moins cher.

Les prix des vaches en hausse à l'ouverture, gagnaient 2$, leur vente s'est ensuite ralentie et leurs prix clôturaient au niveau de ceux de la semaine précédente.

Les prix des taureaux en hausse au début de semaine se sont maintenus jusqu'à la clôture.

Les veaux lourds de boucherie se sont bien vendus, leurs prix se sont accrus d'environ 2$50 pour la semaine.

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement ont été vensus jusqu'à 3$ plus cher en raison de l'ample demande. Le commerce des agneaux de saison a été mauvais et les prix fortement en baisse.

Les prix des porcs variaient de 61$70 à 60$91, prix de clôture vendredi.

REÇU CETTE SEMAINE:	1976	1975
Animaux de boucherie:	4,400	4,000
Veaux:	500	400
Porcs:	11,425	13,950
Moutons et agneaux:	75	650
Animaux de boucherie exportés:	450	—
Porcs exportés:	485	—

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement ont été répartis comme suit: 615 au Manitoba, 1,160 en Ontario, 50 en Alberta et 75 à l'exportation.

LES CONTRATS A TERME A LA BOURSE DE CHICAGO:			
Flancs de porcs en août 1976:	72$60	moins	2$50
Porcs sur pied en août 1976:	47$32	moins	0$23
Boeufs sur pied en août 1976:	47$40	plus	0$23

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT À SAINT-BONIFACE

La Banque fédérale de développement, qui fournit des services financiers et de gestion-conseil aux petites entreprises, ouvrait officiellement aujourd'hui ses bureaux de la succursale de Saint-Boniface au 851 du boulevard Lagimodière à Winnipeg.

Au cours de la réception à laquelle assistaient des personnalités des milieux de l'administration municipale, des affaires et des professions, M. A.E. Laforest, directeur de la succursale, présentait M. S. Kanee, président du conseil d'administration de la Banque à Winnipeg. M. E. R. Clark, vice-président et directeur général en chef de la Banque à Montréal, et M. R. H. Wheeler, directeur général de la région des Prairies et du Grand Nord à Winnipeg. Ils ont décrit le travail de la Banque, en faisant remarquer qu'elle fournit une aide financière aux entreprises au moyen de prêts à terme, de participation au capital-actions et d'autres façons. Elle le fait pour les entreprises de tous genres qui sont incapables d'obtenir d'autres prêteurs le financement dont elles ont besoin à des conditions acceptables.

La Banque administre également un service de consultation aux petites entreprises, connu sous le nom de CASE, et un service de formation en gestion dans le cadre duquel des séminaires sont tenus hors des grandes villes sur des sujets qui intéressent les propriétaires et dirigeants de petites entreprises. La Banque fournit également des renseignements sur un grand nombre de programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise.

Le bureau de Saint-Boniface avait ouvert ses portes dans des locaux provisoires en septembre dernier pour servir les entreprises de l'est du Manitoba qui relevaient auparavant du bureau de Winnipeg. La Banque compte dans le secteur de Saint-Boniface près de 150 clients pour un total de prêts d'environ $6 millions.■

Lettre à LA LIBERTÉ

Éducateurs ou bousilleurs?

Monsieur le Rédacteur,

"Tu veux ou tu ne veux pas?", article publié dans LA LIBERTE ainsi que dans la Revue des Educateurs Franco - Manitobains, fait l'éloge du réseau des écoles françaises et encourage la population à appuyer la diffusion de ce réseau et dissiper toute confusion.

Comment les auteurs de cet article veulent-ils promouvoir la langue française et vanter "la langue de Molière" en employant le mot "enfarger"? N'existe-t-il pas assez de mots dans notre belle langue sans en forger? Ou bien veut-on développer un jargon manitobain à la suite du "joual"? N'est-ce pas là un exemple de confusion?

Je comprends un tel language venant de Raôul Duguay ou Yaugud Luôar qui écrit et nous chante: "Allô tôulmônd, le bôuttt de tôuttt". Mais attention! Le Québecois nous prévient: "Faut pas que vôus barrez la rôuttt."

Educateurs professionnels, il existe des cours de perfectionnement. Alors profitons-en! Soyons sérieux quand nous parlons d'éducation! Educateurs ou bousilleurs?

Dans ce même article, on parle de "l'état débile où se trouve la langue de la jeune génération". Peut-on blâmer nos jeunes quand six messieurs du conseil exécutif des EFM apposent leur signature à un article qui "enfarge"?

Il ne faut pas croire que les octrois de développement feront des miracles. Les éducateurs doivent être sincères dans leur tâche. L'effort est nécessaire. Il faut bien se le redire: "Il ne s'agira plus que de se faire violence à soi-même."

Alice Dugas

•

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION



COUP D'OEIL

SEMAINE DU 1er AU 7 MAI

Denis Mercier dans le rôle de François aux Beaux Dimanches (article en page 3).

MANITOBA '76

MARDI 4 MAI À 22H :

MANITOBA 76 OUVRIRA UN DOSSIER SUR LE BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

- avec un petit historique du Bureau de l'Éducation Française, afin de le situer lors de l'arrivée, en 1972, de Monsieur Olivier Tremblay.
- on suivra ensuite, étape par étape, le travail accompli par cet organisme.
- on cherchera à répondre à la question: "qu'adviendra-t-il lorsque Monsieur Olivier Tremblay sera parti?"

L'émission se terminera sur des commentaires de personnes qui ont vu et suivi de l'extérieur, le rôle et le travail du Bureau de l'Education Française.

Téléroman

Y a pas de problème
lundi 3, 20 h 00

Hervé échappe de justesse à la mort

Comme en font foi ces photos, il y a des problèmes à **Y a pas de problème,** le populaire téléroman de Réginald Boisvert diffusé tous les lundis à 20 heures, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

A la suite de quel incident ou de quelle fausse manoeuvre ou distraction le pauvre Hervé Brunelle a-t-il failli être broyé sous les énormes roues de sa caravane? C'est ce que les téléspectateurs apprendront lors du prochain épisode de **Y a pas de problème,** le lundi 3 mai à 20 heures, mettant en vedette notamment Lionel Villeneuve dans le rôle d'Hervé Brunelle. **Y a pas de problème** est une réalisation de René Verne.



CKSB 1050
Coup d'oeil radio



Du lundi au vendredi à midi, Le temps qui chante, à CKSB, s'est donné pour but de diffuser sans façons, de la musique légère ou classique. Quant à son animateur-responsable, il s'agit de Pierre Perreault qui, comme cela se voit, est un gars bien sympathique, fantaisiste et poète à sa manière.

Tout le monde est vieux

C'est en étudiant les titres des chansons de l'émission Noctambules du 1er mai que m'est apparue tout à coup la vérité contenue dans le titre de ces quelques lignes. Au premier abord, l'énoncé fait redresser l'échine, mais à bien y penser. . . chacun vieillit, de jour en jour, d'heure en heure, qu'il ait 60 ou 6 ans. Et comment peut-on vieillir sans jamais devenir vieux? La conclusion de ce raisonnement, que certains diront sophistique, est que tout le monde est vieux. Mais nul n'est besoin de recourir à la logique, souvent trompeuse, pour affirmer que tout le monde est vieux. La vieillesse, comme toute réalité humaine, est relative. Aux yeux du bambin de 5 ans, son frère de 17 ans est vieux; aux yeux du fonctionnaire de 64 ans, le retraité de 66 ans est vieux; aux yeux des adolescents, tous ceux qui ont dépassé la trentaine sont vieux.

C'est pourquoi nous invitons tous nos auditeurs, de 6 à 90 ans, à se joindre à Daniel Poulin à l'émission Noctambules, samedi soir. Il a choisi une douzaine de chansons sous le thème: "vieillir". Dans la trentaine, la quarantaine, la cinquantaine et jusqu'au bout de son âge. Pour certains à deux, pour d'autres en ermite. Vieillir: pour un copain, un grand-frère, un père, une grand-mère et soi. Vieillir: pour tous, samedi à 23h, à l'émission Noctambules.

L'histoire du coeur

A l'automne prochain la radio de Radio-Canada CKSB mettra en ondes une nouvelle émission qui sera entendue chaque semaine durant le week-end et qui demande, **dès maintenant, la participation des auditeurs.**

Il s'agit de découvrir et de parler des "émotions des canadiens français" à travers **la correspondance privée.** Il existe plusieurs façons de traiter l'histoire. La correspondance constitue un moyen particulièrement attachant et sensible de par sa résonnance humaine. Ce moyen de percevoir l'histoire présente aussi l'avantage de ne pas avoir été exploité et de ce fait peut nous révéler des aspects particulièrement intéressants et inédits.

L'émission recherche des témoignages simples, vécus, de notre vie quotidienne depuis le milieu du siècle dernier, témoignages qui peuvent s'exprimer au fil d'une correspondance traitant des affaires, des voyages, de la famille, de la vie sentimentale, de la santé. . ., etc.

Si vous possédez dans votre grenier ou dans votre secrétaire une correspondance de **personne à personne** qui réponde à ces critères vous pouvez le faire savoir par écrit au réalisateur: Robert Blondin, Radio-Canada, Case postale 6000, Montréal, H3C 3A8, ou en téléphonant (frais virés si nécessaires) à 285-3555.

Le courrier peut être ancien ou récent. L'anonymat sera garanti par contrat. Le courrier doit être de langue française. Les collaborateurs intéressés ont **jusqu'au 30 avril** pour communiquer avec Radio-Canada et permettre ainsi au réalisateur de prendre contact avec eux avant la mise en ondes des lettres proposées et retenues.

Voici un excellent moyen d'écrire l'histoire du Canada français d'une façon originale. . . une histoire aux mille chapitres écrite avec les joies et les émotions quotidiennes de tous et chacun, en fait, une histoire au rythme du coeur.

François
le 2, 19 h 30

Une comédie musicale jeunesse

En première partie des **Beaux Dimanches**, le 2 mai à 19 h 30, les téléspectateurs de Radio-Canada sont invités à voir **François**, comédie musicale réalisée par Gilles Sénécal.

Sur des textes de Réjane Charpentier, une musique de Ginette Bellavance et une chorégraphie de Jacques Lemay, 10 comédiens jouent, chantent et dansent dans cette expérience télévisée unique en son genre.

François est un génie. Affichant un quotient intellectuel de 282, il a accumulé les diplômes universitaires: docteur en philosophie, docteur en psychologie, prix Bonel de biologie. Sa plus grande découverte consiste à mettre l'intelligence au service de tous. Cette possibilité de niveler les capacités intellectuelles par le haut comporte un grand nombre d'implications. Si tout le monde est intelligent, on peut utiliser son intelligence à sa guise; il n'y aura plus d'élite, fût-elle intellectuelle, politique ou financière.

François, c'est aussi un rêveur. Nous le découvrons au début de sa vie d'adulte, entre l'université et le monde du travail. Toutes les possibilités s'offrent à lui. Les portes s'ouvrent toutes grandes. Et notre héros se prépare à faire un choix, soit inventer une vie unique et tout à fait personnelle.

Isabelle, celle qui aime François, est aussi une jeune étudiante brillante. Elle présente des moues adorables de petite fille, sans trop comprendre quelle mouche a piqué son bien-aimé.

Car Francois n'a qu'une idée: celle de devenir jardinière d'enfants.

Les professeurs de l'université, le professeur «Oh» en tête, ne saisissent pas le sens profond de ce qu'ils considèrent comme une lubie. François choisit de les renier au moment même où ils lui rendent hommage.

C'est entre les murs de la bibliothèque de la faculté de biocybernétique qu'Isabelle a choisi d'avouer à François qu'elle ne peut le suivre jusqu'à la maternelle. Elle recherche la sécurité d'une vie académique douillette.

La très riche famille Lafortune se réunit en grandes pompes autour de cette question épineuse. Parents, grands-parents et arrière-grands-parents sont tous présents autour de François, l'héritier.

Tous qualifient d'indigne la conduite du prodige, ce jeune génie à qui les portes de la grande industrie sont grandes ouvertes.

D'ailleurs, celui-ci se retrouvera au milieu d'un groupe de représentants de la haute finance. Sur une musique apparentée au chant grégorien, on assistera alors au ballet merveilleusement réglé des président, présidente, secrétaires, secrétaires adjoints et sous-secrétaires à l'allure monastique, transportant des documents et consultant des tableaux remplis de statistiques et de courbes. Tous s'agiteront autour de François, récitant dignement les grands principes de l'industrie.

Autour d'une table où on joue à la roulette, c'est la grande scène de séduction. Parée de bijoux hérités de joailliers du siècle dernier, vêtue de satin, velours, taffetas et parfums discrets, la «jeunesse dorée» passera à l'attaque.

Plus loin, le premier ministre et son chef de police tenteront par tous les moyens de récupérer ce génie bizarre et d'orienter ses recherches vers un nouveau système politique appelé «manipulocratie».

Devant tout cela, François démontre la plus parfaite sérénité, sautant les obstacles avec le sourire, sans arrogance. Recteur, président, premier ministre et parents en demeurent pantois.

Ces 60 minutes faites de chansons, musique, danse et jeux dramatiques regroupent pas moins de 72 rôles. Les 10 comédiens, dont la moitié en sont à leur première expérience télévisée, relèvent le défi avec talent.

Les Beaux Dimanches (S'il n'y a pas de Hockey)

Arsenal
le 2. 20 h 30

Les Beaux Dimanches

Contes de campagne
le 2. 21 h 30
(S'il n'y a pas de Hockey)

Culture et information

Femme d'aujourd'hui
semaine du 3 au 7. 13 h 35

L'industrie des armes avec Pierre Nadeau

«Cela est triste à dire, mais dans notre métier, en termes militaires, nous pouvons miser beaucoup plus sur la folie que sur la sagesse des hommes».

L'auteur de ces paroles s'appelle Sam Cummings. Cet homme, rendu célèbre grâce à Paris Match et Playboy, est le plus grand vendeur d'armes privé dans le monde occidental. Originaire des Etats-Unis, il vit maintenant à Monaco et possède des établissements en Virginie, à Singapore et en Angleterre.

Ses mots traduisent cyniquement son attitude à l'égard de ses clients. On peut imaginer sa stratégie de vente.

Ce marchand de canons participe à un commerce très lucratif. On évalue à plus de 300 milliards de dollars les dépenses militaires de tous les gouvernements du monde pour l'année 1975.

Séduits par l'ampleur des profits retirés du négoce des armes, les gouvernements contrôlent maintenant 95% du marché militaire. Les belles années du commerce privé sont révolues.

Privé ou public, le monde de la fabrication et de la vente des armes est très difficile à percer. La discrétion constitue probablement une des principales caractéristiques du profil d'emploi d'un marchand d'armes. Si bien qu'on parle peu de ces gens qui jouent un rôle très important dans cette course mortelle.

Dans le cadre d'une émission spéciale d'information intitulée **Arsenal**, Pierre Nadeau lèvera un coin du voile sur cette industrie, probablement l'une des plus importantes de l'heure.

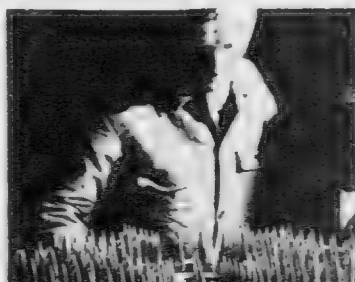
Réalisé par Jacques Godbout, ce document «percutant» prendra l'affiche aux **Beaux Dimanches**, le 2 mai à 20 h 30.

Arsenal illustrera ce que nous connaissons peu ou pas du tout. Par des rencontres, interviews, visites d'usine, d'école d'entraînement et de nombreux documents d'archives sur les armes chimiques, atomiques, bactériologiques ou classiques, nous serons entraînés dans les coulisses de la guerre, réelle ou éventuelle, isolée ou mondiale.









«Les Quatre Belles»

Le 2 mai à 21 h 30, **les Beaux Dimanches** proposent un épisode de la série britannique **Contes de campagne.**

Cet épisode intitulé *les Quatre Belles* nous raconte l'histoire d'un jeune journaliste de province ébloui par les quatre plus jolies femmes de la petite ville où il réside. Henry s'ennuie profondément. Il n'aime pas son travail et sa seule véritable distraction, c'est d'aller le soir au petit café de Mrs. Davenport, une si belle femme, mère de trois filles aussi belles qu'elle et de caractère tout à fait différent. D'abord épris de Christabel, merveilleuse blonde de 18 ans, il succombe tour à tour aux charmes de Sophie, 17 ans, un peu garçonnière, dont la chevelure flamboyante le rend fou, et enfin de Tina qui n'a que 14 ans mais dont la précocité et l'espièglerie l'enchantent.

Henry va très souvent au café. Il invite au cinéma ou au bal les trois filles ensemble ou isolément. Christabel, Sophie et Tina se payent joyeusement sa tête et un beau jour, Henry croit que le monde va s'écrouler quand il arrive devant le café à jamais fermé. Mrs. Davenport a vendu son établissement pour ouvrir une pâtisserie dans une autre ville. C'est dans cette ville que le pauvre Henry échoue à son tour pour se retrouver, par hasard, face à la belle Mrs. Davenport, mère de trois filles.

Cette nouvelle de H.E. Bates, adaptée par Hugh Leonard et réalisée par Donald McWhinnie, est interprétée par Zena Walker, Michael Kitchen, Veronica Quilligan, Jan Francis et Kate Nelligan.

Veronica Quilligan interprète le rôle de Tina Davenport



Quelques-unes des chroniques cette semaine

Le mercredi 5 mai à 13 h 35, **Femme d'aujourd'hui** présente aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada une émission de Fernand Choquette mettant en vedette une femme commissaire-priseur.

Pour la première fois dans l'histoire de la célèbre galerie londonienne Sotheby-Parke-Bernet, la plus importante firme de vente aux enchères du monde (fondée il y a 232 ans), une femme sera appelée à diriger certaines ventes. La direction de la galerie a annoncé dernièrement la nomination au poste de commissaire-priseur de Mlle Lebby Howie, jeune femme de 24 ans qui a suivi les cours d'histoire de l'art et d'expertise de la firme.

C'est Yolande Champoux, correspondante à Londres, qui a interviewé Mlle Howie. Animatrice de l'émission: Aline Desjardins.

Le vendredi 7 mai, au programme de **Femme d'aujourd'hui,** on verra la dernière partie de la chronique «La Psychologie de l'enfant de 0 à 6 ans», avec Françoise Faucher comme intervieweer et Nicole Gilbert-Champagne comme recherchiste. Egalement: la chronique «Vivre au présent», avec Madeleine Arbour, designer d'intérieur, celle du livre, avec Hélène Roy et, enfin, une chronique sur l'alimentation, avec Suzanne Leclerc, spécialiste en art culinaire au ministère de l'Agriculture du Québec.

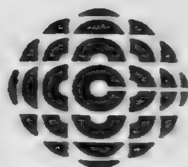
Aline Desjardins



COUP D'OEIL

SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 1er mai au 7 mai 1976



SAMEDI
1er mai

9:00 SESAME
9:30 ROQUET BELLES OREILLES
10 00 LES ESPIÈGLES RIENT
10.30 LANCELOT
11.00 LA COMPAGNIE DE LA MOUETTE BLEUE
11 30 GENIES EN HERBE
12 00 HEROS DU SAMEDI
13.00 BASEBALL
15:30 ECHOS DU SPORT
16 00 BAGATELLE
17 00 SPORTHEQUE
18 00 L'IMAGINATION AU GALOP
18:30 TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
19 00 LES GRANDS FILMS
Le Grand Bazar. Comédie réalisée par Claude Zidi, avec Jean-Guy Pechner, Gérard Rinaldi, Jean Sarrus, Gérard Filpelli, Michel Galabru et Michel Serrault. Après avoir perdu leur emploi, quatre joyeux lurons se rendent utiles dans leur quartier sous la conduite du propriétaire d'un café-épicerie. Voici que l'ouverture d'un super-marché met en péril l'entreprise de celui-ci. Les Charlots se mettent alors en frais de l'appuyer dans sa lutte.
21 00 LA SAGOUINE



Viola Léger interprète «La Sagouine» d'Antonine Maillet. «La Mort». Réal.: Jean-Paul Fugère **(dernière)**.

21:30 LISE LIB

22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 CINÉMA
La Peau de l'autre. Science-fiction réalisé par Robert Stevens, avec Raymond St-Jacques, Susan Oliver, Janet MacLachlan et Leslie Nielsen. Un malade condamné devient le premier sujet d'une transplantation du cerveau (USA 69)

DIMANCHE
2 mai

9 00 SESAME
9.30 LES CONTES DE LA RIVE
9.45 L'EVANGILE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11.30 CINE MAGAZINE
12:00 SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN
14 00 L'UNIVERS DES SPORTS
15:30 L'HEURE DES QUILLES
16:30 LE FRANCOPHONISSIME
17:00 SECOND REGARD
18 00 LA QUESTION
18h30 TELEJOURNAL
18:40 NOUVELLES DU SPORT
18:50 CHRONIQUE DE FRANCE
19:00 LA PETITE PATRIE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
François. Comédie musicale de Rejane Charpentier, mettant en vedette Denis Mercier, François Tassé, Gilles Renaud, Jean Besre, Jean-Louis Millette, Jean-Pierre Bélanger, Denyse Chartier, Marie-Michèle Desrosiers, Francine Tougas et Paule Baillargeon. Musique: Ginette Bellavance Danseurs: Renée Hebert et Conrad Petterson. Chorégraphie Jacques Lemay. François est un génie, affichant un quotient intellectuel de 282; il a accumulé un tas de diplômes universitaires. Mais c'est aussi un rêveur Il n'a qu'une idee: devenir jardiniere d'enfants bien que les portes de la grande industrie lui soient ouvertes. Real.: Gilles Senéca'
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Arsenal. Documentaire de Pierre Nadeau sur le commerce des armes, aussi bien privé que gouvernemental. Pierre Nadeau a rencontre un producteur et un ouvrier beiges, un chercheur canadien, le docteur Bull, un vendeur français, un mercenaire, un photographe de Paris Match, des ouvriers et directeurs d'usine en Israël, deux Américains, le plus grand vendeur d'armes privé au mondè, et au niveau gouvernemental, le général Howard Fish, du Pentagone Réal.: Jacques Godbout.
21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Contes de campagne: les Quatre Belles. Nouvelle de H. E. Bates, adaptée par Hugh Leonard et réalisée par Donald McWhinnie.

22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h30 CINÉ-CLUB ●
Dear John. Drame réalisé par Lars Magnus Lindgren, avec Jarl Kulle et Christina Schollin. Le bateau de John entre au port pour effectuer un chargement de sable. Dans un café, John rencontre une serveuse, mere célibataire d'une petite fille. Il lui fait la cour, elle refuse ses avances, puis accepte de sortir avec lui le lendemain (Suédois 64).

LUNDI
3 mai

9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12:00 AVENTURES DE M. MAGOO
12 30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
"L'HUMEUR VAGABONDE". Comédie avec Jeanne Moreau
16:00 BOBINO
16 30 FANFRELUCHE
17 00 DOCTEUR LEAKY
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 QUELLE FAMILLE
19 30 JO MAGAZINE OLYMPIQUE
20 00 Y A PAS DE PROBLEME
20 30 AVEC LE TEMPS
21 00 TELE-SELECTION
"LE CHANT DU CYGNE" Drame avec James Caan
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT
23h00 FESTIVAL DE MARRAKECH
Documentaire réalisé par Marc'O. «Tamout» (1re de 2). Des tribus viennent de tous les coins du Maroc, du sud en particulier, chantent et dansent pendant une dizaine de jours (Fr.).
24h00 LAGARDERE
Feuilleton de Marcel Julian, d'après Paul Féval. Réalisation: Jean-Pierre Decourt. Avec Jean Piat, Sacha Pitoëff, Marco Perrin, Jacques Dufilho, Jean-Michel Dhernay et Nadine Alari. 5e épisode: Démasqué, le prince de Gonzague s'enfuit en Espagne avec Aurore, Flor et Peyrolle. Lagardère, Chaverny et leurs amis sont sur leurs traces. Peyrolle soudoie Perez le Navarrais pour qu'il monte un guet-apens dans le défilé de Poncardo.

MARDI
4 mai

9 15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 LES CHIBOUKIS
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIET-
11:30 IMAGES DU CANADA
12 00 LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''LAUREL ET HARDY TETES DE PIOCHES''
16 00 BOBINO
16 30 LE GRENIER
17 00 DANIEL BOONE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 SOIREE DU HOCKEY
''Les demi-finales''
21 30 GENIES EN HERBE
''ST-JEAN-BAPTISTE vs PETIT SEMINAIRE''
22 00 MANITOBA 76.
22.30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 RENCONTRES
Invité: Marcel Jouhandeau, ecrivain, 88 ans. Il évoque son existence tourmentée qu'il a lui-même révélée dans son journal. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h30 LES GRANDES BATAILLES ●
La Bataille de Normandie. Documentaire de Daniel Costelle. Le 6 juin 1944, les plages de Normandie sont temoins du plus formidable debarquement militaire des temps. Le glas du nazisme est mis en branle (Fr. 69).

MERCREDI
5 mai

9:15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LA GRANDE AVENTURE
12:00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
CHASSEURS CRIS DE MISTASSINI''. Documentaire
16:00 BOBINO
16:30 LA FRICASSE
17:00 LA VIE EN MOUVEMENT. (Début)
18 00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA

19h00 BASEBALL
Directement du parc Jarry, les Padres de San Diego visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: Michel Ouidoz.
En cas de pluie:
CINE-SOLEIL
Les 55 Jours de Pékin. Drame realise par Nicholas Ray, avec Charlton Heston, Ava Gardner et David Niven. En 1900, les Boxers veulent chasser de Chine les etrangers. Avec l'approbation de l'impératrice, ils assiègent le quartier international de Pékin (USA 63).
OU
Sur un arbre perché. Comédie realisée par Serge Korber, avec Louis de Funès, Géraldine Chaplin, Olivier de Funes et Paul Préboist

21h30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CONSOMMATEURS AVERTIS

23h00 CINÉMA CANADIEN ●
Noel et Juliette. Drame réalisé par Michel Bouchard, avec Reynald Bouchard, Esther Auger et Micheline Lanctôt. Noël est un doux reveur qui garde chez lui une chevre. Il sauve du suicide une jeune desesperee, Juliette, qu'il ramène vivre avec lui (73).

JEUDI
6 mai

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''POLICE MONTEE AU COMBAT''. Western avec Robert Stevens
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 LASSIE
17:30 MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Ouidoz et Jacques Primeau.
21:30 LE ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc, Michael Duhig, Heater Graham et Ricky O'Neil. Réal.: Don Haldane.
22:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

22h30 TELÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 CINÉMA ●
Une fille libre. Drame réalisé par Claude Pierson, avec Christine Davray, Juliette Vilard, Roger Hanin et Bernard Verley. Une jeune fille refuse de s'attacher à aucun homme et mène une vie libre. Elle connait diverses aventures et suit en Italie un peintre qui la veut pour modèle et à qui pourtant elle se refuse (Fr.-it.-can. 70).

VENDREDI
7 mai

9:15 PEPINOT
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIER-
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LE DESERT DE FEU Aventures
16:00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 SCIENCE REALITE
19:30 MARCUS WELBY
20:30 PRIX LOUIS-PHILIPPE KAMMANS ''UNE PLACE FORTE''
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES & SPORTS

23h00 CINÉMA
Le Credo de la violence. Drame réalisé par T. C. Frank, avec Tom Laughlin, Elizabeth James et Jeremy Slate. Un métis vétéran de la guerre du Vietnam est amené à affronter une bande de motards violents et insolents. Il vient en aide à une jeune fille qui a été violée par quelques membres du groupe et qui est appelée à témoigner contre eux en justice. Les motards dejouent la surveillance de la police et s'efforcent de l'intimider (USA 67).

Saint-Jean-Baptiste

CONCOURS CULTURELS

"S'UNIR POUR GRANDIR"

Ohé! Ohé! Entaillez vos idées et vos crayons! Faites couler la sève de votre imagination!. . . Le comité du Centenaire vous appelle **à l'action**. Voici la chance pour vous de participer à trois concours.

Les concours s'étendront à partir de maintenant et ce jusqu'au 30 juin 1976. Les participants ne devront soumettre qu'un seul poème en vers libres ou réguliers. De préférence, les textes des chansons et poèmes devront être dactylographiés. Les textes devront être signés d'un pseudonyme et accompagnés d'une enveloppe cachetée contenant le nom véritable et l'adresse de l'auteur.

Pour la catégorie des jeunes, les textes seront recueillis par les professeurs. Pour les adultes, ils devront être remis ou envoyés à: Mme Paul Comeault et M. Armand Sabourin.

Les concours seront jugés par un jury constitué de personnes désignées par le comité du Centenaire. Les gagnants des concours recevront des trophées plaqués du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste. Les textes retenus seront publiés dans l'album souvenir. Le jury se gardera le privilège de décerner des mentions honorables aux auteurs d'autres textes jugés dignes d'intérêt.

Le Comité du Centenaire se réserve le droit de publier à toute fin les textes intégralement (sans en changer la copie originale).

*N. B.: Il est bien entendu que le tout devra être rédigé en français!

En pleine forme, on fait tout.

CONCOURS

Chanson-Thème (devra être inspirée du thème "S'unir pour grandir").

Catégories:

A - Pour adultes.

B - Pour jeunes: niveau élémentaire, 2e cycle - 4-6e années.
niveau collégial - 7-12e années.

Chanson Populaire (formule et thème à votre choix).

Catégories:

A - Pour adultes.

B - Pour jeunes: niveau élémentaire, 2e cyclv - 4-6e années.
niveau collégial - 7-12e années.

Poème (devra être inspiré du thème: "S'unir pour grandir".

Catégories:

A - Pour adultes.

B - Pour jeunes: niveau élémentaire, 2e cycle - 4-6e années.
niveau collégial - 7-12e années.

O

La Chambre de Commerce tint sa réunion annuelle le 23 mars 1976. Ce fut une réunion d'information sur le travail accompli par chaque organisation de la paroisse. M. le président, Georges Dionne, souhaite la bienvenue et donne un compte rendu des activités de la Chambre. Il y eut onze réunions régulières et deux spéciales. Les activités sportives ont été inscrites dans le bulletin du TCAM (Association Manitobaine du Tourisme et des Conventions). Il y eut rencontre avec M. Rempel du Bureau de la Main-d'oeuvre du Canada qui réussissait à fournir de l'emploi à 10 jeunes filles l'été dernier. Nous avons obtenu du gouvernement une couverture d'asphalte pour le chemin d'entrée au village. Nous avons fait installer les enseignes du parc et du quai, et nous avons acheté un nouveau drapeau pour le village. Nous avons fait don à l'école de 80 brochures "Connaître son gouvernement". Nous avons donné une réception, avec rafraîchissements et souvenirs, aux participants du cycloton de Saint-Joseph. Notre participation au Carnaval consista à prendre la responsabilité du concours de barbes ainsi que de la soirée vin et fromage. Nos cartes de membres sont vendues par les Scouts à qui nous accordons une commission, ce qui leur permet de recueillir des fonds pour leurs troupes.

Le rapport financier présenté par le secrétaire-trésorier, M. Jean-Guy Hurtubise, fut adopté par l'assemblée; la Chambre ne dispose pas de sommes énormes, mais peut fonctionner agréablement.

Voici maintenant les rapports des différentes organisations.

. . .

La L.F.C. (par Stella Beaudette) — On compte 53 membres et on tint 8 réunions. On fit cadeau de lampe sur pied au Centre médical, puis on a fourni aide financière aux Scouts et aux Guides, aux missionnaires (bazar) et au Petit Séminaire. Deux de nos membres nous représentent sur l'exécutif de la Chambre de Commerce. Nous préparons et servons les réceptions après les funérailles, et présentons un cadeau-souvenir aux membres qui nous quittent pour raison de déménagement. Nous avons offert à nos membres une conférence sur le rôle de la femme dans l'Eglise, avons eu une soirée sociale où les maris ont été invités, et avons assisté au Congrès diocésain à Saint-Norbert.

(suite, page 16)

HADASSAH – GALERIE D'AUBAINES

Un grand bazar se tiendra au Centre des Congrès de Winnipeg, mardi le 4 mai prochain, sous les auspices de Hadassah. Les portes seront ouvertes dès 10 heures du matin et ce jusqu'à 22 heures. Il y aura des aubaines pour tous les goûts: vêtements, plantes vertes, pâtisseries, etc. Pour vous restaurer, de simples goûters et des repas complets seront servis au Café Hadassah. Un tirage totalisant une somme de $2,500. de prix viendra clore la journée.

NOUS ATTENDONS DE VOS NOUVELLES

Les gens des Régions aiment trouver des nouvelles de chez eux dans leur journal. Nous invitons toutes les personnes qui peuvent nous communiquer de telles nouvelles, des chroniques sur ce qui se passe dans leur patelin, à nous les écrire. Les photos sont bienvenues; il faut dire, ici, que les photos en couleurs se reproduisent mal dans le journal et que celles en noir et blanc sont de beaucoup préférables. Nous attendons de vos nouvelles.

Sainte-Agathe

Il y aura grand spectacle genre boîte à chansons à Sainte-Agathe, le 2 mai, à 8 heures p.m. dédié à toutes les mamans. Il y aura chants, poèmes, musique pour tous, par des participants de 6 à 85 ans. Il y aura de la soupe aux pois, du café, des rafraîchissements. Venez vous régaler tout en fêtant notre Centenaire.

Richard Dorge, président du comité du Centenaire

LES RÉGIONS

Lorette

MATERNELLE

Le 28 avril aura lieu l'inscription formelle de tous les enfants qui ont ou qui atteindront le bel âge de 5 ans avant le 31 décembre 1976. A ce temps-là le parent devra produire la preuve d'âge de l'enfant: soit son certificat de naissance, soit son certificat de baptême.

L'enfant et le parent auront une entrevue avec le professeur, Mlle Valcourt, et avec la garde-malade de l'Unité Sanitaire, Mme Page. Vous serez contacté par téléphone ou par lettre pour vous laisser savoir l'heure de votre rencontre.

. . .

Un jeune garçon de 15 ans (grade X), de bonne famille aimerait correspondre avec un garçon ou une fille du Manitoba, de préférence en français. Son adresse est la suivante: Sylvain Giard, 2209, rue Lemay, Saint-Hyacinthe, P. Qué., - Code: J2S 4A3.

. . .

Sincères condoléances à Mme Almanzor Manaigre et à sa famille à la suite du décès de M. Almanzor Manaigre, époux et père, âgé de 77 ans. Il mourut le lundi 19 avril dernier, à l'hôpital de Sainte-Anne, après une longue maladie acceptée avec patience et garda toujours sa bonne humeur et réservait un accueil chaleureux à tous ses visiteurs. Il est né à Lorette et y est demeuré toute sa vie.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos chers malades: Mme Henri Bissonnette et M. Lucien Johnson, hospitalisés à l'hôpital général de Saint-Boniface.

. . .

La supérieure des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, du couvent de Lorette, nous a quittés pour aller prendre un repos bien mérité à leur maison mère de Saint-Hyacinthe. Elle était la supérieure du couvent depuis six ans. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un heureux retour parmi nous où elle s'est fait de nombreuses amies et où elle semblait se plaire beaucoup. Nous la remercions de ses précieux services entre autres vis-à-vis la Ligue, les malades, etc. Son passage à Lorette nous a laissé un souvenir mémorable. Témoignons-lui notre reconnaissance par nos prières.

Powerview

M. et Mme Paul Alarie et Denise sont revenus d'un voyage de deux semaines pendant lequel ils visitèrent pendant quelques jours des cousins; de là ils se rendirent à Saco, Montana, avec une cousine de Mme Alarie, Cécile Wright; visitèrent "Hot Springs" et jouirent de pouvoir se baigner aussi souvent qu'ils le désiraient. C'était changement de température d'avec celle de la tempête du Manitoba quelques jours avant leur départ. Ils ont magasiné à Malta, regrettant de ne pouvoir traverser plus de marchandises qui sont meilleur marché aux Etats. Au retour ils passèrent à Elie visiter les parents de Paul, puis firent de courtes visites avec leur fille, Soeur Pauline, leur fils Maurice et son épouse, puis se rendirent célébrer la fête de leur fille Cécile Skene, à Saint-Vital. Ils ont beaucoup joui de leur premier voyage avec leur nouveau "camper" et s'en promettent plusieurs autres plus tard.

. . .

Nous souhaitons un complet rétablissement à Lucien Dupont qui après un congé "forcé" de six semaines pendant lequel il s'est amusé avec des béquilles, il est revenu au travail tout en boîtant un peu.

Les mêmes souhaits vont à Clifford Houston qui a été hospitalisé et subit une opération à un genou et maintenant marche avec des béquilles: ces deux cas résultat d'accidents survenus au travail.

. . .

Les exercices religieux de la Semaine Sainte furent très bien suivis malgré la température inclémente des derniers jours. Quinze enfants ont fait leur première communion: Joël Lamoureux, Denis Laroche, Guy Cyr, Andréa Palamer, Dale Berthelette, René Saint-Pierre, Michel Curé, Ronny Popiel, Marc McHugh, Clifford Houston, Shannon Berthelette, Shelly Lavoie, Joey Bonekamp, Kathy Clarke et Wayne Houston.

. . .

M. et Mme Arthur Bruce sont allés passer le jour de Pâques à Winnipeg, avec leur fille, Sheila.

Mme Gertrude Strouken, une ancienne de Powerview, est venue visiter ses anciens voisins et amis.

Gilles Lafrenière, de la Police Montée, est en congé de deux semaines chez ses parents.

Mme Armand Désilets

La Broquerie

Le 7 avril un incendie éclata dans un hangar situé à quelques pieds seulement de l'école élémentaire. Cette bâtisse servait à abriter la machinerie et les outils nécessaires à l'entretien de l'école et aussi quelques barils d'huile.

Quelques hommes étaient à réparer le toit de l'école, lorsque le feu éclata, détruisant en entier la remise et endommageant le mur et le toit de l'école. Grâce au travail des pompiers de Steinbach et de Sainte-Anne, le feu a pu être maîtrisé et l'école fut épargnée.

Le 10 avril la demeure de M. Jacques Mireault fut la proie des flammes et ce fut une perte presque totale. C'est la deuxième fois que M. Mireault est éprouvé par le feu.

PARTIE DE CARTES

Le 11 avril à l'école élémentaire, il y eut une partie de cartes et de bingo organisée par les Scouts, Guides et Louveteaux. L'assistance fut assez nombreuse et de très beaux prix furent distribués. Félicitations aux heureux gagnants.

Le 15 avril c'était le 99e anniversaire de naissance du plus âgé citoyen de La Broquerie, M. Pierre Laramée. Malheureusement il est hospitalisé à Saint-Boniface depuis quelques mois après s'être fracturé une jambe. Ce brave pionnier semble se rétablir tranquillement. Nous lui souhaitons donc une heureuse fête et une bonne santé. Peut-être sera-t-il un centenaire, qui sait?

VOYAGES

M. et Mme Hector Normandeau sont revenus très enchantés d'un voyage à Hawaii.

M. et Mme Aimé Vielfaure, ainsi que M. et Mme Gérard Tétreault, sont partis pour un voyage en Europe et se rendront aussi en Afrique pour visiter le père Louis Vielfaure, missionnaire Père Blanc, frère de M. Aimé Vielfaure. Nous leur souhaitons un bon voyage et un heureux retour.

M. et Mme Raoul Vielfaure sont aussi allés faire un voyage en Europe où ils visiteront surtout la France, pays des ancêtres des Vielfaures. Bon voyage à eux aussi.

Saint-Adolphe

Le Comité culturel de Saint-Adolphe annonce que leur assemblée annuelle aura lieu le lundi 10 mai à 8h p.m. en la salle de l'église. C'est une assemblée très importante, car le Comité se demande si ses services répondent aux besoins réels de Saint-Adolphe.

Durant l'année 1975-76, le Comité, composé de six personnes, a montré 2 films, a organisé 2 cours de Conversation française pour les anglophones et un cours Participe-Action pour les femmes, a tenu une semaine de chansons françaises dont les disques furent remis à l'école, a invité le Voyageur Prenovault à l'école, a lancé une Soirée Canadienne et a mis sur pied un cours de danse pour les enfants de 5 à 13 ans.

Le Comité entrevoit possiblement des sessions d'information sur les testaments, les impôts, les budgets familiaux et les droits légaux de la femme; d'autres Soirées récréatives et certains cours considérés d'intérêt général.

Le Comité a besoin de vos critiques, vos opinions et vos suggestions. Il est à votre service et vous attend le 10 mai avec anxiété.

Le Comité culturel de Saint-Adolphe

Saint-Jean-Baptiste (suite)

Corporation de développement (par Donat Touchette) — Cette organisation fut fondée en novembre 1971 avec le but d'aider à développer notre village. Par vente de parts, nous disposons de fonds qui nous permettent de pouvoir effectuer du développement de service ou de commerce.

Club 4-H (par Mme Annette Sabourin) — Le Club compte 40 membres, qui est une baisse considérable mais attribuée à l'établissement des mouvements Scouts et Guides. La candidate que nous présentions au Carnaval, Lynne Marion, fut élue Reine du Carnaval. Notre motto est: "Apprendre par l'épreuve".

La Brigade des Pompiers (par Denis Dupas) — Nous sommes seize pompiers volontaires. Subventionnée par la Municipalité, la Brigade s'est procuré un camion.

Bingo (par Roland Valcourt) — En 1975, il y eut 24 soirées de bingo. Nous avons donné $4,500.00 au Centre Récréatif et nous avons en caisse une balance de $1,212.00.

Club des Pionniers (par Philippe Desautels) — Nous sommes maintenant déménagés dans notre nouveau local qui est adjoint à la salle du Centenaire , nous y sommes le mardi (bingo!), le mercredi (carpet bowling) et le jeudi (bingo et jeux de cartes).

Scouts (par Marcel Marion) — Nous avons 27 garçons scouts, dont 5 patrouilles. Nous jouissons d'un beau support de la part des parents.

Guides (par Jeannette Tessier) — L'inauguration du mouvement Guide eut lieu le 6 novembre 1975. Nous avons 15 aspirantes et sommes heureuses d'être installées dans un nouveau local au sous-sol de l'église.

Croix-Rouge (par Mme Berthe Touzin) — M. Stanley Fraser est le président du district no 4 duquel nous faisons partie. Nous avons recueilli $745. en dons en 1975. La clinique de sang en novembre attira 165 donneurs de sang. Grands mercis!

Centre Récréatif (par Albert Saint-Hilaire) — Le développement du parc s'effectue graduellement.

PROVINCE DU MANITOBA

THE CLEAN ENVIRONMENT COMMISSION

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions du **Clean Environment Act, The Clean Environment Commission** recevra les demandes de restrictions de décharge ou d'émission de contaminants dans l'environnement résultant des opérations suivantes et prescrira les rectrictions jugées nécessaires par la Commission:

Municipalité rurale de Taché C-b-1245

relatives à un programme de contrôle de l'action de chenilles par vaporisation de **Dimethoate** et de **Malathion,** du 15 mai 1976 au 31 août 1976, sur tout le territoire de la Municipalité rurale de Taché.

Toute personne qu'affecte ou qui pourrait être affectée par une Décision de la Commission et qui désire faire des représentations en faveur ou contre telle Décision peut, pas plus tard que le 30 avril 1976, faire part de son intention à la Commission, à Casier 4, 139, avenue Tuxedo, Winnipeg, R3N 0H6. Téléphone: 489-4511, postes 180, 188 ou 192. On peut obtenir plus de renseignements, y compris une copie de la demande faite à la Commission et tous autres détails disponibles en s'adressant à la Commission à l'adresse indiquée plus haut.

Lorsque la Commission reçoit une représentation relative à l'une des opérations décrites plus haut, elle peut tenir des séances publiques sur le sujet avant de prescrire des restrictions et dans ce cas avisera le requérant ou la personne soumettant une représentation, de la date, du lieu et de l'endroit de l'audition.

D'hier a aujourd'hui (suite)

En 1974, le gouvernement provincial créait au sein du Ministère de l'Education un Bureau de l'Education Française, chargé de promouvoir, de planifier, mettre en application, et administrer les programmes et services ayant trait à l'éducation dans la langue officielle de la minorité, de prêter son concours aux divisions scolaires dans le but de déterminer les besoins éducatifs par rapport à l'intérêt et l'héritage culturels, d'administrer tout programme de support fédéral venant du Secrétariat d'Etat en relation avec la promotion du bilinguisme en éducation.

Après une longue lutte, nous, les Franco-Manitobains, voyions donc mis à notre disposition des outils pouvant nous permettre d'assurer la survie et l'épanouissement de notre langue et de notre culture.

Mais l'évolution sociologique parallèle à l'acquisition de ces outils fut telle qu'elle rendit difficile l'utilisation de ceux-ci.

Car parallèlement à la progression du statut juridique de la langue française dans la province, l'accentuation des facteurs d'assimilation, l'épuisement de notre leadership, la fin de notre unité, nous ont un peu mis dans la situation d'infirmes en chaises roulantes qui disposeraient d'une autoroute pour circuler.

Nous avons les outils qu'il nous faut.
Mais saurons-nous nous en servir?
Pourrons-nous nous en servir?

* * *

La Loi 113 et le Bureau de l'Education Française ne sont que des moyens juridiques mis à la disposition des Franco-Manitobains. Ce sont des moyens de choix, mais ils risquent très vite de ne devenir que des joujoux de luxe. En effet, en dépit de leur existence, en dépit de la chance qui nous est donnée de faire de nos enfants de véritables personnes bilingues c'est-à-dire des êtres français fonctionnant adéquatement dans une seconde langue — l'anglais —, nous continuons à nous assimiler à un taux qui n'a fait que s'accélérer au fur et à mesure que le "fait français" était officiellement reconnu par les législateurs de notre province.

QUELQUES CHIFFRES POUR FAIRE PENSER

Il y eut pendant près d'un siècle une stabilité remarquable dans le pourcentage relatif de francophones et d'anglophones au Canada. Le fait que la plupart des nouveaux arrivants au Canada choisissaient la langue anglaise était neutralisé par la grande fertilité du groupe canadien-français. Cet équilibre est rompu maintenant depuis près de vingt ans. De 1961 à 1971, les Franco-Manitobains sont passés de 83,936 à 86,515, alors que de 1951 à 1961 leur nombre avait augmenté de plus de 15,000. Le fait que les familles francophones soient aujourd'hui moins nombreuses n'est pas le facteur le plus grave.

Selon le recensement de 1971, les quatre provinces de l'Ouest comptent 333,930 Canadiens d'origine française. Seulement 89,735 d'entre eux, un peu plus du quart, continuent de parler le français au foyer. Au Manitoba, il y a 86,510 Canadiens-Français. Seuls 39,600 d'entre eux parlent encore le français chez eux, soit moins de la moitié.

En trente ans, le pourcentage des Franco-Manitobains à ne savoir que l'anglais a presque triplé, passant de 12% en 1941 à 33% en 1971. Les Franco-Manitobains sont proportionnellement moins bilingues en 1971 qu'ils ne l'étaient en 1941, et cela non parce qu'ils ignorent davantage l'anglais, mais bien PARCE QUE 33% D'ENTRE EUX NE SAVENT PLUS LE FRANÇAIS.

La contribution des Franco-Manitobains est plus importante à la langue anglaise qu'à la langue française. L'adoption de l'anglais par ces Canadiens français suit, en dépit des lois favorables à l'enseignement français, plus ou moins une progression géométrique. Il est plus que probable que si tout continue à ce rythme, en l'an 2000, l'immense majorité des Canadiens-Français non québecois aura été anglicisée. Les francophones non québecois ne représenteront plus alors que 5% de l'ensemble des Canadiens-Français. Leur pourcentage est aujourd'hui de 16%

POURQUOI ???
UN CONTEXTE DIFFÉRENT

Les causes de ce taux d'assimilation qui va en s'accélérant sont multiples. La principale en est l'exode rural, une urbanisation qui a entraîné la désintégration de la structure paroissiale des communautés francophones, la dispersion du groupe, et donc son assimilation par la majorité. Dans le passé, aller en ville était un événement. Aujourd'hui tout a changé. Même si tous les francophones n'habitent pas en ville, bon nombre y travaillent ou s'y retrouvent très souvent.

En 1964, le Père Richard Arès pouvait déclarer: "Si le français a survécu jusqu'ici au Manitoba, c'est parce que le peuple franco-manitobain avait su et avait pu faire de son propre milieu ethnique un milieu vital, un milieu qui lui suffisait en grande partie, et au sein duquel il vivait replié sur lui-même."

En d'autres termes, le peuple franco-manitobain avait ses îlots de langue et de culture française, marginaux, presque étrangers, indépendants du monde extérieur anglophone. Il avait un chez soi où il pouvait vivre sa condition de francophone. Il parlait français chez l'épicier, toutes ses activités paroissiales et communautaires se déroulaient en français. Il contrôlait son école paroissiale qui n'était pas incorporée à de grandes divisions scolaires souvent à majorité anglaise.

Aujourd'hui, tout a changé. Les jeunes se socialisent de plus en plus en dehors du groupe familial communautaire. Avant l'ère industrielle, la communauté était l'horizon socio-culturel. Les jeunes n'étaient pas obligés d'aller en ville à la recherche de loisirs. Le loisir communautaire était la règle. Avant l'envahissement de la maison et de la communauté par les média anglophones, les parents et aînés étaient les agents socialisateurs, et le français vivait dans cette maison ou cette communauté. La télévision, la radio et les journaux anglophones sont aujourd'hui entrés dans cette maison pour faire concurrence à son ambiance française. Ils ont amené avec eux un mode de vie jusqu'alors étranger au village: films américains, chansons anglophones, vedettes anglophones, publicités en anglais pour des objets à l'attrait desquels il devint difficile de résister. Le Big Mac a remplacé la tourtière.

Aujourd'hui, les média anglophones SONT donc devenus les agents socialisateurs et la société anglophone, le modéle socialisant. La parenté et la famille ont perdu cette fonction socialisante qui a permis au groupe francophone de se maintenir comme entité linguistico-culturelle. L'école mixte ne les a sûrement pas remplacés. Les îlots de langue et de culture française ont disparu.

LA FIN DE L'UNITÉ

L'urbanisation et la dispersion du groupe ne sont pas les seules causes de cette assimilation. L'unamité idéologique de toutes les forces franco-manitobaines, unanimité qui avait été la clef de la survivance lorsque les lois étaient hostiles, a disparu. La grande diffusion du Free Press et du Tribune a en effet mis fin à l'efficacité de La Liberté qui tenait lieu dans le passé de seul agent d'information pour les francophones.

Un débat a fait des victimes: celui entre les partisans du regroupement de toutes les forces franco-manitobaines au sein d'un organisme central fort et efficace et les partisans des méthodes dites diplomatiques, de négociation, de bonne entente avec une majorité anglophone rarement bien informée des besoins et nécessités de la communauté francophone.

D'autres ont abandonné le combat, qui confondaient valeurs religieuses et valeurs profanes, pour qui la lutte pour le français n'était qu'une lutte pour le catholicisme, qui s'anglicisent aujourd'hui car ils se sont rendus compte qu'on peut être aussi bon catholique en anglais qu'en français. On peut noter en particulier que dans plusieurs villages franco-manitobains, la présence d'anglophones a incité le clergé à abandonner en partie l'usage du français dans les églises.

Enfin, un exode marqué, soit vers l'Est, soit vers les écoles anglophones, d'un grand nombre d'intellectuels franco-manitobains a privé la communauté de chefs potentiels capables de mener le combat d'aujourd'hui pour la survivance.

FORMER DES BILINGUES, OUI, MAIS COMMENT???

Tout le monde est en faveur du bilinguisme conçu en termes de possession d'une langue première et d'une langue seconde. Et avec raison. Economiquement parlant, les personnes véritablement bilingues se voient en effet offrir des débouchés beaucoup plus nombreux que les personnes unilingues ou que celles qui ne parlent bien ni le français ni l'anglais. Des arguments culturels parlent également en faveur d'un véritable bilinguisme: une personne capable d'apprécier pleinement deux cultures est une personne plus riche que celle qui ne serait à l'aise que dans un environnement culturel.

Finalement, l'intelligence d'une personne capable de bien fonctionner dans deux langues est beaucoup plus développée, entraînée, que celle d'une personne unilingue.

Tout le monde est donc en faveur du bilinguisme. Mais quel bilinguisme?

Dans la première moitié du siècle, le problème pour les francophones désirant devenir bilingues était souvent d'apprendre l'anglais. Le français était la langue première, l'anglais était la langue seconde.

Nous avons vu que le problème se pose aujourd'hui en termes radicalement différents. L'anglais est souvent devenu la langue première des jeunes francophones. Même si aujourd'hui nos enfants d'âge scolaire ne risquent plus jamais d'être unilingues francophones, onpose pourtant encore le problème trop souvent comme si le contexte social et culturel était le même que dans la première moitié du siècle. Et la tendance chez le parent francophone est de se rattacher à l'idée qu'un "bon" cours de français est suffisant pour que son enfant devienne bilingue, sentiment basé souvent sur la crainte plus ou moins consciente que l'enfant n'apprendra pas bien l'anglais, et qu'il sera désavantagé dans un environnement majoritairement anglophone.

(SUITE, PAGE 20)

La Page de Bicolo ...

GAGNANTS ...

Voici les gagnants du Concours: "Une visite chez le dentiste".

HOURRAH POUR LES GAGNANTS!

Ils recevront chacun un livre et une chemise "T-Shirt" de Bicolo.

1 - Marie Godard, 11 ans, Saint-Claude, Man.
2 - Roger Balcaen, 13 ans, La Broquerie, Man.
3 - Hélène Vermette, 11 ans, Aubigny, Man.
4 - Angèle Saint-Vincent, 8 ans, St-Boniface, Man.

Bonjour! me voilà rendu à Saint-Lazare pour visiter mes amis. Comme c'est beau ici!

Bicolo!





SAINT-LAZARE

Je demeure à Saint-Lazare. La mission de Saint-Lazare fut fondée en 1870 par le Père Decorby. Le Père Decorby appela sa mission Saint-Lazare d'après un petit village en France. Saint Lazare est situé dans la belle vallée de l'Assiniboine, tout près de la jonction des rivières Assiniboine et Qu'Appelle. Saint-Lazare est aussi très près de la frontière de la Saskatchewan.

Les habitants de ce temps étaient des métis et des indiens. Les premiers blancs à arriver furent les O'Keefe en 1880 suivis par Luc Tremblay en 1882 ainsi que des Decorby. En 1888 arrivèrent les Simard, les Chartier, les Guay et les Tremblay. Toutes ces familles venaient de la France ou du Québec.

Saint-Lazare était connu comme Fort Ellice. C'était un poste de traite de fourrures de la Baie d'Hudson. Il fut établi en 1831. Fort Ellice était reconnu pour son bon mangé et sa bonne hospitalité. Un grand nombre de gens vivent sur des fermes, d'autres gens travaillent à la mine de potasse qui est tout près, d'autres sont employés par les Fouillard qui ont plusieurs entreprises dans notre village, d'autres sont employés par le C.N.

Le curé de la paroisse est le Père Maurice Comeault. Nous avons aussi parmi nous les Soeurs de la Présentation. Elles enseignent à l'école élémentaire qui est dirigée par M. Henri Bisson. Le hockey est très populaire. Il y a des équipes de 8 ans et moins jusqu'à 16 ans. Etant dans une vallée nous avons des belles côtes pour aller glisser en hiver. C'est pour aider aux sports que l'organisation "Association Athlétique" fut formée. C'est à tous les étés qu'une grande journée sportive est organisée. Plus de huit à dix mille personnes viennent. Les profits de cette grande journée vont pour les sports et les jeunes. Il y a plusieurs autres organisations comme les Chevaliers de Colomb, les Dames Auxiliaires, le Club 4-H, l'Association Métis, les Chevaliers de l'Autel, etc.

Voilà, c'est mon village: Saint-Lazare!

Michel Chartier
Saint-Lazare, Man.

Petit MOT MYSTÈRE de 5 lettres se rapportant à l'école.

E	L	L	I	F	E
C	L	E	E	E	M
O	B	E	I	T	M
L	T	T	U	E	O
E	M	U	L	P	G
D	M	I	N	E	E

école — étuie — mine
fille — gomme — clé
plume — obéiT — fête

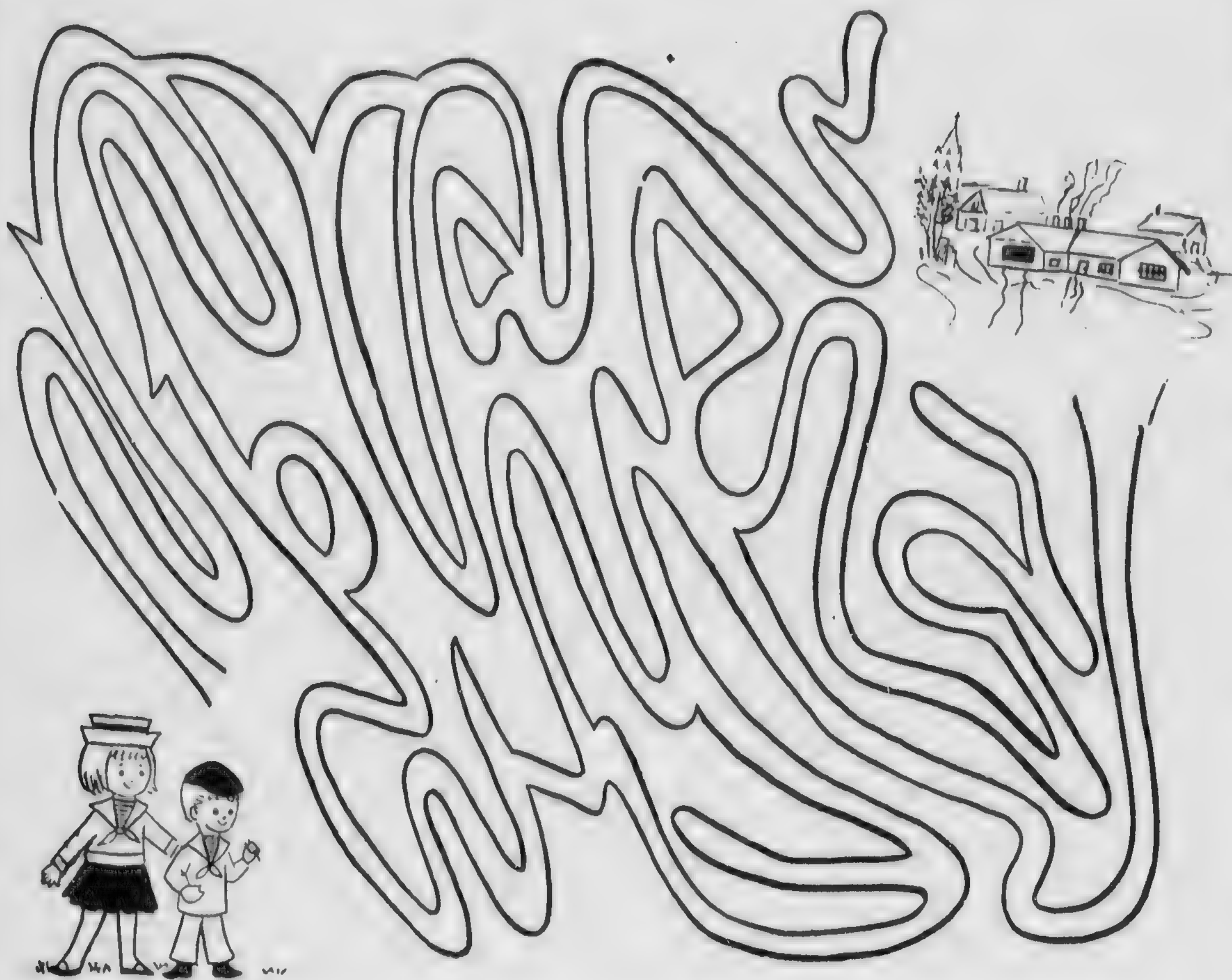


Église Saint-Lazare

ANDRÉ CHARTIER
ST. LAZARE, MAN.

Lorette

Ces enfants reconnaissent bien leur village de Lorette, mais ils ne savent pas quel chemin prendre pour s'y rendre. Peux-tu les aider?





Bientôt ... Les Amis ... Bientôt!

LORETTE

VRAI ou FAUX ?

1 - Lorette est situé à 100 milles de Winnipeg? ________

2 - Les soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe demeurent encore à Lorette? ________

3 - Mona Gauthier, chanteuse au 100 Nons vient de Lorette? ________

4 - Il y a un aéroport à Lorette? ________

5 - L'abbé Réginald Prescott est le curé actuel à Lorette? ________

6 - Suzanne Gauthier est danseuse de ballet? ________

7 - Il y a un hôpital à Lorette? ________

8 - La rivière Seine passe à Lorette? ________

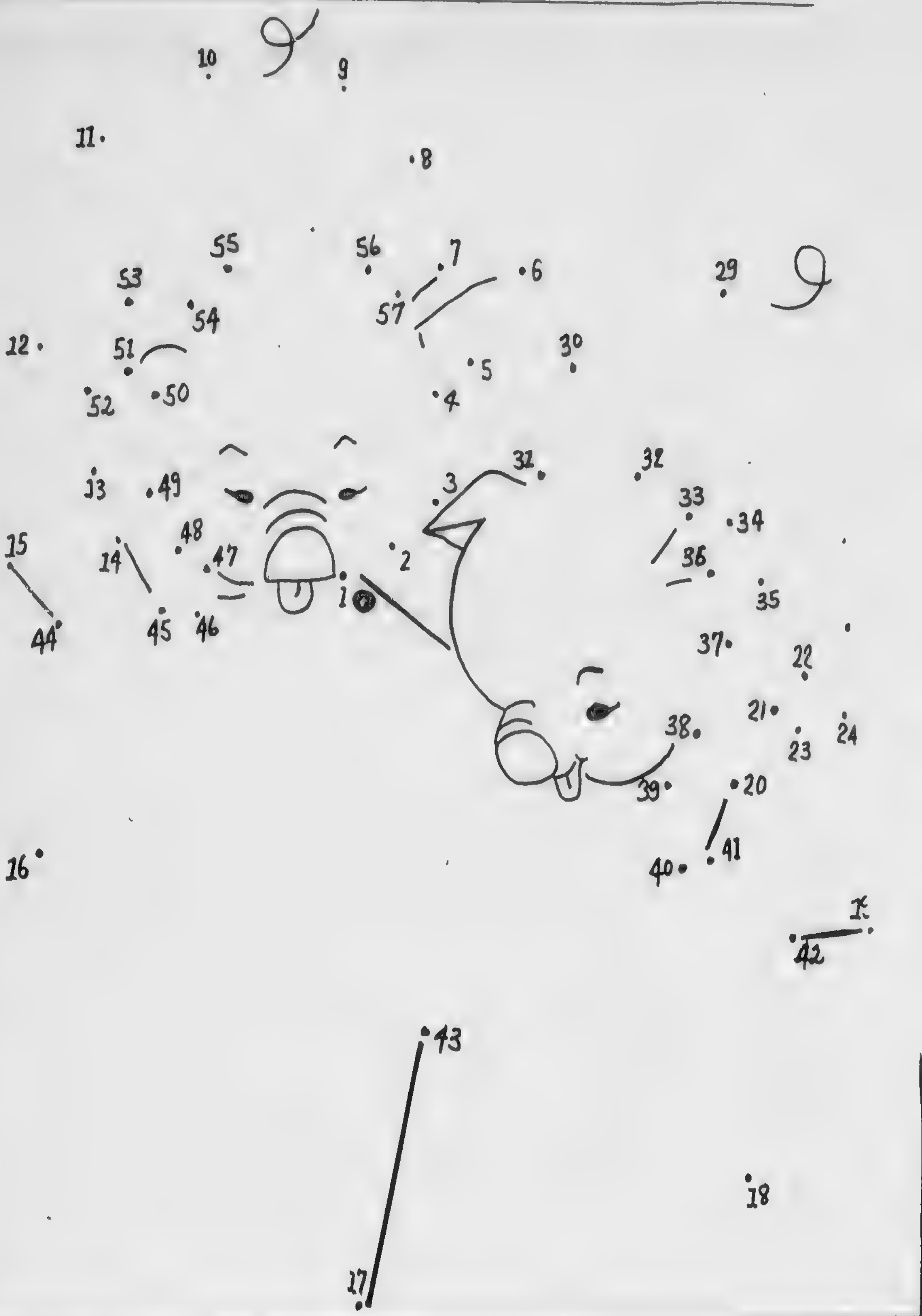
9 - Beaucoup de gens sont fermiers? ________

10 - Il y a une Caisse Populaire à Lorette? ________

11 - Près de Lorette il y a une réserve indienne? ________

RÉPONSES: 1 - Faux: c'est à 17 milles de Winnipeg; 2 - Vrai; 3 - Vrai; 4 - Faux; 5 - Vrai; 6 - Faux: Suzanne fait du dessin; 7 - Faux; 8 - Vrai; 9 - Vrai; 10 - Vrai; 11 - Faux.

En reliant les chiffres de 1 à 57, tu trouveras ce que M. Manaigre garde dans sa pocherie . . .



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3412 Rachelle Privé, Saint-Norbert, Man.
3413 Michel Rouire, Winnipeg, Man.
3414 Marc Rouire, Winnipeg, Man.
3415 Gérald Rouire, Winnipeg, Man.
3416 Jackie Lussier, Somerset, Man.
3417 Raymond Sénécal, Winnipeg, Man.
3418 Thérèse Sénécal, Winnipeg, Man.
3419 Lucie Sénécal, Winnipeg, Man.
3420 Maurice Sénécal, Winnipeg, Man.
3421 Lynn Fillion, Ile-des-Chênes, Man.
3422 Lise Labossière, Somerset, Man.
3423 Dominique Allard, Saint-Boniface, Man.
3424 Chantal Allard, Saint-Boniface, Man.
3425 Elaine Tougas, Sainte-Anne, Man.
3426 Gilles Dupasquier, N.-D.-de-Lourdes, Man.
3427 Patricia Dupasquier, N.-D.-de-Lourdes, Man.
3428 Jeannette Gosselin, Sainte-Anne, Man.
3429 Robert Parent, Saint-Joseph, Man.
3430 Robert Van Deynze, Somerset, Man.
3131 Daniel Fortin, Sainte-Anne, Man.

MEMBRE GAGNANT:

No 3752 – Gilles Michaud, 7 ans
Lorette, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: ________ Grade: ________



On a lu, dans la livraison de la semaine dernière de LA LIBERTE, que le gouvernement fédéral vient d'accorder au Manitoba une somme de $242,560 pour le développement de l'enseignement du français dans cette Province. Sur cette photo, on voit le député de Saint-Boniface aux Communes, M. Joseph Guay, remettant, au nom du Secrétaire d'Etat, l'honorable J. Hugh Faulkner, le chèque du gouvernement fédéral au ministre de l'Education du Manitoba, l'honorable Ben Hanuschak.

Nécrologie

M. l'abbé P.-E. HALDE

Le 9 avril décédait à sa résidence, M. l'abbé Paul-Emile Halde, prêtre retiré, âgé de 90 ans. Il s'endormit paisiblement dans le Seigneur.

L'abbé Halde est né à Saint-Alexandre d'Iberville, Qué., le 14 août 1885, d'Arthur Halde et d'Agnès Vallée. Ses deux frères, Joseph (décédé le 4 octobre 1916) et Evariste (décédé le 10 janvier 1951), tous deux prêtres, ont aussi exercé leur apostolat au Manitoba. Sa soeur Rosaline (décédée) était religieuse chez les Soeurs de la Présentation de Marie et se dévoua à l'enseignement à Québec.

L'abbé Halde fut ordonné prêtre à Montréal le 17 décembre 1910, et le 31 du même mois il fut nommé vicaire à Grande Clairière et déservait Deleau, Hartney et Belleview. Il fut ensuite nommé curé à Deloraine 1912-19, Abbéville 1919-25, McCreary 1925-30, Saint - Lazare 1930-35, Dunrea 1936-38, Saint-François - Xavier 1938-63. C'est dans cette dernière paroisse qu'il choisit d'y faire suivre sa retraite.

Il est impossible de faire une revue complète des oeuvres accomplies par ce grand missionnaire, mais il est sans doute suffisant de se référer à la liste édifiante de paroisses et de missions qui seule peut nous convaincre que le nom de l'abbé Halde et son travail connaissent une audience provinciale.

Il faut remarquer qu'il a construit plusieurs églises au Manitoba: en 1911 l'église de Belleview; en 1912, l'église de Saint-Paul de la Montagne à Deloraine; en 1916, réparation de l'église d'Ashern; en 1919, achat de l'église "Baptist" de Melita pour la convertir en église catholique à Melita; en 1927, l'église de McCreary; en 1928, reconstruit l'église de Makinak; en 1930, contruction du couvent des Soeurs de la Présentation de Marie à Saint-Lazare.

Il ne manque pas de chrétiens splendides en notre siècle. L'histoire de la vie de l'abbé Paul-Emile Halde vaut la peine d'être connue, car il fut un fameux chrétien, un pasteur dont le courage, l'amitié dévouée et cordiale ne cessèrent de nous édifier.



L'année dernière nous avons fêté ses 65 années de prêtrise.

Les funérailles de l'abbé Paul-Emile Halde eurent lieu le mercredi 14 avril à Saint-François-Xavier. La messe de la Résurrection fut célébrée par Son Eminence le Cardinal George Flahiff, assisté de Mgr Charles Halpin, Mgr Gérard Gervais, Mgr Norman Chartrand et l'abbé Roland Lavoie. Une vingtaine de prêtres-curés se joignirent à la célébration.

L'inhumation se fit au cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface où reposent déjà ses deux frères prêtres-curés.

L'abbé Roland Lavoie bénit la fosse et récita les dernières prières.

Les porteurs étaient MM. Bernard, Oscar et Adélard Lagacé, M. Marc Régnier, M. Léon Précourt et M. Pierre Allard.

NAISSANCE

M. et Mme Roger Collet sont heureux d'annoncer l'arrivée de leur fille choisie, Mylène-Chantal, née le 30 mars 1976.

REMERCIEMENTS

Les familles Adélard Houle et Bernadette Lagacé remercient tous ceux qui ont assisté aux funérailles et qui ont manifesté leur sympathie par offrandes de messes ou de fleurs à l'occasion du décès de l'abbé Paul-Emile Halde.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Délia Gareau désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère Mme Délia Gareau, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, leurs offrandes de messes et de fleurs ou de toute autre façon. Un merci tout spécial au Père Aurèle Lemoine

REMERCIEMENTS

La famille Saint-Vincent désire remercier tous les parents et amis pour leur témoignage de sympathie et leur assistance à l'occasion du décès de leur mère. Un merci tout spécial à l'abbé Jean-Marie Gagné qui a célébré la messe des funérailles, aux chantres pour le bon choix des cantiques, aux porteurs, aux servants de messe, aux demoiselles qui ont recueilli les offrandes, ainsi qu'aux dames qui se sont occupées du bon goûter. Merci aussi pour les offrandes de messes et les dons de leur choix

REMERCIEMENTS

M. Alexandre Dumont et sa famille désirent remercier tous leurs parents et amis pour leur témoignage de sympathie et leur assistance à l'occasion du décès de Mme Dumont.

Ils désirent remercier M. l'abbé Bouvier pour avoir célébré la messe des funérailles, l'organiste, les chantres de Saint-Pierre et Saint-Malo pour le beau chant. Un merci tout spécial aux dames du Manoir, ainsi qu'à d'autres dames de la paroisse pour avoir préparé et servi un si bon goûter.

Monnaie royale canadienne



M. Yvon Garlépy, directeur général de la Monnaie royale canadienne annonce la nomination de M. Robert Huot au poste de directeur du marketing.

M. Huot est un diplômé de l'université Sir George Williams (université Concordia) où il a obtenu un baccalauréat en sciences. Il était jusqu'à sa nomination directeur du marketing (simulateur de vol) à la compagnie CAE Electronics Limitée à Montréal.

D'hier à aujourd'hui (suite)

Il est impossible aujourd'hui au Manitoba de ne pas bien savoir l'anglais. Nombreux sont les exemples d'enfants en bas âge, n'allant pas encore à l'école, dont les parents ne prononcent jamais un mot d'anglais à la maison, qui parlent pourtant l'anglais couramment.

Le problème n'est jamais d'enseigner l'anglais aux jeunes francophones. Il est de leur enseigner le français.

Comment y parvenir?

Parce que le gouvernement n'a pas prévu de mécanismes d'application concrète de la Loi 113, et à cause d'un certain manque de continuité dans les programmes d'éducation française, de nombreux parents se sont sentis déroutés. Ils croient de moins en moins à l'éducation française.

DES FAITS INDISCUTABLES

Certains éléments sont cependant bien clairs:

- l'école dite "mixte" ou "bilingue" est un facteur d'assimilation. L'expérience vécue par les Franco-Ontariens — qui depuis 1967 ne considèrent plus l'école mixte — a clairement montré que les élèves francophones qui sont déjà presque tous bilingues finissent par se faire angliciser par les anglophones qui sont presque tous unilingues. Ainsi qu'en a conclu le rapport de la commission ministérielle Symons en Ontario, "quiconque pense qu'il suffit de réunir des élèves francophones et des élèves anglophones sous un même toit en espérant que chaque groupe linguistique apprenne la langue de l'autre groupe, commet l'erreur d'un raisonnement simpliste. Les faits semblent indiquer au contraire qu'en agissant ainsi on obtient, au moins dans certaines circonstances, un résultat tout à fait opposé. . . Il arrive presque toujours que dans ces écoles mixtes, l'anglais devient bientôt la langue de communication et de l'administration. Le climat général est alors un facteur qui conduit inévitablement à l'assimilation des francophones".

- Il est également clair et indiscutable que si le français a survécu pendant si longtemps au Manitoba, c'est grâce à l'existence d'îlots de langue et de culture française. Ces îlots ont aujourd'hui disparu.

Nous ne pouvons les recréer. Et d'ailleurs, nous ne voulons pas retourner dans le passé. Par contre, nous voulons continuer d'exister. Que faire? Il nous faut recréer certaines des caractéristiques que possédaient les divers lieux où le franco-manitobain pouvait véritablement vivre en francophone.

Seule l'école française "îlot" possède ces caractéristiques. Elle est la seule réponse, le seul espoir. ■



LA VÉRITÉ

Je leur donne la vie éternelle; et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main.
(Jean 10, v. 28).







Répertoire de candidatures

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada · Public Service Canada

INGÉNIEURS

Traitement de $14 290 à $30 941

La fonction publique fédérale est le plus important employeur d'ingénieurs au Canada et elle offre d'excellentes perspectives d'avenir à ceux qui recherchent un travail stimulant et intéressant.

Les demandes d'emploi seront étudiées dès leur réception au regard des postes actuellement vacants. Les noms des postulants qualifiés qui ne seront pas sélectionnés par rapport à ces postes seront versés à un répertoire actif, dans le cadre d'un programme permanent de recrutement, qui pourra servir à combler de futures vacances. Ceux qui réunissent les qualités requises pour les vacances en perspective seront convoqués à une entrevue au cours de 1976 et leurs noms seront gardés au répertoire et transmis ultérieurement aux ministères employeurs à mesure que des vacances se produiront.

Plusieurs ministères auront besoin **d'ingénieurs expérimentés** dans les disciplines et spécialités suivantes:

Routes et pistes d'envol
No de référence: 76-STP-12-03 (70)
Etablissement de plans, étude technique et construction de bases et de revêtements.

Transports et circulation
No de référence: 76-STP-12-05 (70)
Planification, étude technique et construction (terre, mer, air, arctique) de réseaux de transport. Planification et étude technique de tous les systèmes de circulation.

Ressources hydrauliques
No de référence: 76-STP-12-07 (70)
Hydraulique, hydrologie, hydrométrie. Etude technique et construction d'installations hydrauliques, notamment de barrages, d'usines hydro-électriques et d'aqueducs. Etudes hydrographiques à l'échelle d'un bassin et d'une région.

Travaux côtiers
No de référence: 76-STP-12-09 (70)
Etude technique et construction d'ouvrages de génie côtier pour les hâvres, rivières et lacs, notamment les ports, les quais, les brise-lames, les canots et le dragage. Etude du champ de la vague, protection des berges et étude de la seiche.

Sécurité
No de référence: 76-STP-12-11 (70)
Tous les aspects techniques de la sécurité dans les chantiers et l'industrie.

Energie électrique
No de référence: 76-STP-12-21 (70)
Production, transport et distribution d'énergie électrique. Systèmes de contrôle. Réseaux électriques. Sous-stations.

Services d'immeubles (électrotechnique)
No de référence: 76-STP-12-22 (70)
Etude technique, construction et entretien des systèmes électriques d'immeubles et d'ouvrages. Electrotechnique appliquée à l'éclairage intérieur et extérieur.

Télécommunications
No de référence: 76-STP-12-30 (70)
Tous les aspects de la technique des télécommunications, notamment les télétypes, les satellites, les basses fréquences et les micro-ondes.

Radar-aides à la navigation
No de référence: 76-STP-12-33 (70)
Technique du radar. Aides à la navigation aérienne et maritime.

Electronique
No de référence: 76-STP-12-34 (70)
Technique de l'électronique, notamment étude et entretien du matériel, des systèmes et organes électroniques dans des domaines comme les télécommunications et le traitement des données.

Informatique
No de référence: 76-STP–12-35 (70)
Technique de l'installation et de l'exploitation de systèmes d'informatique.

Automobile
No de référence: 76-STP-12-41 (70)
Technique de l'automobile, notamment les études, la recherche et le développement, la combustion interne, les moteurs à turbine et les mécanismes d'entraînement.

Services d'immeubles (construction mécanique)
No de référence: 76-STP-12-42 (70)
Etude technique et construction des systèmes de plomberie, de chauffage, de ventillation et de climatisation des immeubles; protection contre l'incendie; usines centrales de chauffage.

Aéronautique et aérospatiale
No de référence: 76-STP-12-44 (70)
Etude technique des véhicules aérospatiaux (aéronefs, fusées, satellites, coussins d'air) et de leurs systèmes et moteurs, de leur structure et de l'équipement au sol.

Mécanique/Architecture navale
No de référence: 76-STP-12-45 (70)
Etude technique, construction et entretien des bateaux commerciaux et des navires de guerre, ainsi que de leurs systèmes de propulsion et autres.

Oléoducs
No de référence: 76-STP-12-51 (70)
Technique et réglementation relativement à l'emplacement, à la construction et à l'exploitation d'oléoducs et de gazoducs.

Pétrole et gaz
No de référence: 76-STP-12-52 (70)
Technique de prospection, de forage (y compris en mer), d'analyse des carottes et de la boue, de conservation et de transport en ce qui a trait au pétrole et au gaz. Réglementation fédérale de la mise en valeur et de l'exploitation des ressources en pétrole et en gaz.

Génie minier
No de référence: 76-STP-12-53 (70)
Recherche, préparation, installations, sécurité, ventilation et forage relativement aux mines, et mécanique des roches. Réglementation fédérale de la mise en valeur et de l'exploitation des mines.

Ecologie
No de référence: 76-STP-12-60 (70)
Tous les secteurs de la technique de l'environnement appliquée à la protection écologique, notamment: incidence écologique (écosystèmes), contrôle des agents de contamination, gestion des déchets solides, lutte contre la pollution par le bruit, utilisation des terres et hygiène industrielle.

Pollution de l'eau
No de référence: 76-STP-12-61 (70)
Technique de l'environnement appliquée à la dépollution de l'eau et à la lutte contre sa pollution par diverses sources.

Pollution de l'air
No de référence: 76-STP-12-62 (70)
Technique de l'environnement appliquée à la dépollution de l'air et à la lutte contre sa pollution par diverses sources.

Conditions de candidature pour tous les postes
Diplôme universitaire en génie OU admissibilité à l'immatriculation à titre d'ingénieur au Canada et expérience connexe. Pour certains postes, la connaissance de l'anglais est indispensable; pour d'autres, la connaissance du français est indispensable; pour d'autres, la connaissance de l'anglais ou du français suffit; et pour d'autres, la connaissance de l'anglais et du français est indispensable.

Avantages sociaux
Les avantages sociaux, sauf modification des conventions collectives, comprennent notamment: 11 jours fériés par année et trois semaines de vacances annuelles. Des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 15 jours ouvrables par année pour garantir le traitement en cas de maladie. Un des meilleurs régimes de pension de retraite au Canada aux termes duquel la pension peut atteindre 70°/o du traitement moyen des six années consécutives les plus favorables à l'employé. Tous les cotisants au régime de pension de retraite cotisent également à un régime de prestations supplémentaires de décès à prime modique qui prévoit une prestation de base égale au traitement annuel. Un régime d'assurance-vie de base et supplémentaire, un régime d'assurance en cas de décès par accident et un régime d'assurance pour les personnes à charge, tous trois à prime modique. Des régimes d'assurance-invalidité à prime modique prévoyant le versement de 70°/o du traitement annuel à l'employé qu'une maladie ou une invalidité prolongée empêche de travailler. Participation à un excellent régime d'assurance collective chirurgicale-médicale.

Exigences linguistiques
Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Présentez votre demande sur le formulaire C.F.P. 367-4110, "Demande d'emploi", auquel vous pouvez joindre un curriculum vitae et que vous pouvez vous procurer dans les bureaux de poste, les Centres de main-d'oeuvre du Canada et les bureaux de la Commission de la fonction publique à Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, et faites-la parvenir à l'adresse suivante:

Cadres des sciences et de la technologie
Commission de la fonction publique du Canada
Tour ouest, Esplanade Laurier
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A OM7

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Avocats-Notaires

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 – 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R.L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
D. LABOSSIERE — 942-5263

LESLIE A. NEPON, B. Sc., LL. B.
Avocat et Avoué
Cinquième étage, bureau 502 - 259, avenue du Portage
Téléphone (204) 942-6907 – Résidence: 452-3145

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

LOUER VOTRE
PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

MENUISERIE
Salles de récréation, armoires, etc.
RAYMOND MIRON
256-9742

Divers

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface – Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Optométristes

Plombiers

Spécialiste du cuir chevelu

Transports

On demande

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4
Atelier

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4 DEMANDE DES SOUMISSIONS DE LA PART D'UNE PERSONNE OU DE PERSONNES D'EXPÉRIENCE EN MESURE DE FOURNIR DES SERVICES DE NOURRITURE À L'INSTITUT COLLÉGIAL LOUIS-RIEL, AU 585, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, À SAINT-BONIFACE, À COMPTER DU MOIS DE SEPTEMBRE.

ON PEUT OBTENIR DÉTAILS ET SPÉCIFICATIONS EN S'ADRESSANT AU SOUSSIGNÉ AVANT LE 7 MAI 1976.

LES SOUMISSIONS COMPLÉTÉES DOIVENT ÊTRE SOUMISES SOUS ENVELOPPES SCELLÉES PORTANT LA MENTION "SOUMISSION POUR SERVICES DE NOURRITURE" ET MALLÉES OU LIVRÉES AU SOUSSIGNÉ LE OU AVANT MIDI LE 28 MAI 1976.

Tél.: 233-0265
GILLES OUELLET
GÉRANT — ATELIER ET OPÉRATIONS
76, RUE FOURNIER

ON DEMANDE
LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE NO 28

est à la recherche de professeurs qualifiés pour septembre 1976.

DIRECTEURS:

- A l'école de Saint-Claude - maternelle à 12e - 450 élèves - 25 professeurs.
- A l'Institut Collégial de Somerset - grade 7 à 12 - 260 élèves - 14 professeurs.
- Ecole élémentaire de Swan Lake - Doit enseigner à plein temps.

Au niveau secondaire:

- Sciences 7e à 12e année
- Français et autres cours
- Business Education
- Bibliothécaire - Doit aussi enseigner quelques sujets
- Un professeur de ressource pour Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Marie
- Un professeur pour une classe spéciale à Saint-Claude.

Veuillez faire parvenir toute demande à:

M. Henri Bouvier, surintendant
Division Scolaire de La Montagne No 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0H 1M0
Tél.: 1-248-2228 Rés.: 1-744-2083

Division Scolaire Rivière Seine
désire un

DIRECTEUR BILINGUE

pour
l'école La Salle, La Salle, Man.

Cette école offre un programme de 1 à 6 à environ 45 élèves avec un personnel de 3. Le directeur peut prendre une demie journée par semaine de son enseignement pour fin administrative.

Les candidats intéressés devront soumettre leur curriculum vitae le ou avant le 5 mai au:

Directeur général
C.P. 160
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

À vendre

BATTERIE DE JAZZ COMPLETE - Grosse caisse, caisse claire, cymbale double à coulisse, deux cymbales fixées (Zildjan 14'' et 22''), deux toms montés, un tom sur plancher. Acceptera meilleure offre. Composer: 422-5618 (Sainte-Anne).
4-319-JNO

CUTLASS 1964 - deux portes - moteur V8 - transmission automatique - siège-baquet - servo conduite - radio - En bon état - Seulement 92,000 milles - Pour plus d'information, composer 247-4823 le jour, ou 233-7696 après 5h p.m.
50-273-JNO

''Lawn Dressing'' - ''Peat Moss'' et ''Flower Bed Mix''. Livraison de 1 à 8 verges. Composer: 1-422-5630, après-midi et le soir 256-5328.
4-318-5 C

Rue Masson - Triplex, 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 2e étages et 3 pièces au sous-sol. Lot: environ 35 x 110. Stationnement pour 3 voitures. Revenu: $410.00 par mois. Devrait-être augmenté. Prix demandé: $38,500. Composer: 256-8150.
4-309-JNO

Magasin général. 30 milles de la ville. Chiffre d'affaires annuel: $121,000. Maison de 3 chambres à coucher et garage chauffé attenants. Prix demandé: $95,000. Comptant requis: $5,000. Balance: $900.00 par mois à 10% d'intérêt. En plus, marchandise et appareils fixes ''fixtures''. Pour plus d'information composer: 256-8150.
4-313-JNO

St-Boniface - Rue Principale - Sur lot de 50 x 122. Maison de revenu, cave finie. Cour, garages. Possession immédiate. Composer: 247-9931 ou 233-6578.
4-312-4 C

GARAGE SALE - Quelques articles d'antiquité; une ancienne horloge, plus une quantité d'articles neufs et usagés. Les 29 et 30 avril et 1er mai au 610, rue St-Jean-Baptiste, Man.
3-301-4 P

Volvo 1966 - Intérieur en excellent état - 5 pneus neufs - Cassette et attache remorque. $450.00. Composer: 256-8439 après 5 heures, ou 247-4823 le jour.
3-302-JNO

À louer

Unités de logements de 2 et 3 chambres à coucher à louer dès août. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's - Tél.: 253-4539 (Claude Gagné).
38-182-JNO

Rue Bertrand. Appartement de 1 chambre à coucher avec poêle et réfrigérateur. Possession immédiate. Composer: 247-3837.
4-316-4 C

Logis de 1 chambre à coucher non meublé dans région du Parc Windsor. Utilités, stationnement et facilités de lavage compris dans loyer. Possession immédiate. Appelez John au 334-2873 de 9h a.m. à 10h p.m.
2-296-JNO

Logis de 2 chambres à coucher sur rue Horace. Composer: 233-4397.
4-308-4 C

personnel

MEDITATION ENREGISTREE - Composer 783-0829 jour et nuit sauf le mercredi.
4-311-7 C

ON DÉSIRE une place avec personne voyageant de Sainte-Agathe à Winnipeg du lundi au vendredi. Pour plus de renseignements appelez Paulette Rochon 233-8931.
51-276-JNO

AIMERAIT GARDER DES ENFANTS d'âge pré-scolaire et de langue française du lundi au vendredi dans quartier de Meadowood 257-4865.
4-310-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

agents d'immeubles

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher Tél. : 247-8861

ST-BONIFACE — Localité centrale. A quelques pas seulement de toutes les commodités. Grande maison de famille avec revenu si désiré. Soubassement à la grandeur. Grande cour avec jardin. Garage, et stationnement supplémentaire.

ST-BONIFACE — Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher en très bon état. Garage attenant. Sur lot boisé de 56 x 147 avec grand jardin. Idéal pour jeune couple.

PRES ILE-DES-CHENES — Grand lot de 5 acres sur grand chemin ouvert à l'année. Prix très raisonnable à $11,900.

ST-VITAL — Joli petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher, grand salon, beau plancher de bois dur. Lot spacieux et belle cour. Prix modique à $23,900.

NORWOOD — Grand duplex complètement privé. Soubassement à la grandeur. Tout près du Précieux-Sang. Très bon revenu. Comptant requis raisonnable.

Noël Bérard : 257-5456
Paul Gagnon : 256-6538
Paul Fournier : 257-0791

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaireST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298 ou 347-5456

A DEUX MILLES A L'EST DE STE-ANNE — 5 acres sur rivière Seine. Maison presque neuve — 3 chambres à coucher, soubassement à la grandeur fini et avec bar et foyer. Grand jardin. Beaucoup d'arbres. Etable en très bon état. Sur route scolaire. Offre raisonnable considéré.

A ST-PIERRE — Environ 4 acres au sud du village. Ancienne maison de 3 chambres à coucher rénovée. Egout et chauffage au gaz. $16,900.

ST-MALO — Sur grand lot de 348 x 245. Grande maison d'environ 4 ans. Garage neuf et grand jardin. A prix d'aubaine.

ST-MALO — Maison moderne de 3 ch. à coucher. Grand lot, beau jardin et garage. Propriétaire doit déménager. Prix: $16,900.

AU SUD DE ST-MALO — Petite ferme de 80 acres avec maison, étable et autres bâtiments. Idéal pour place d'été. $17,500. Offre acceptée.

TROIS MILLES A L'OUEST DE ST-PIERRE — 1 acre de terre avec maison neuve de 4 chambres et garage attenant. Prix raisonnable.

DANS LES ENVIRONS DE ST-MALO — Terrains boisés de 40 à 80 acres. Quelques-uns sur la rivière. Prix raisonnable.

Pour meilleurs résultats,
appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION

MOUSSEAU & MILLS REALTY

ST-VITAL — AGE 1½ AN
Bungalow de 3 chambres à coucher fini professionnellement. Salle de récréation, salon et salle à manger en forme de L. Fournaise à l'eau chaude. 3 plomberies. Bar avec évier, et salle de jeux. Grand lot: 85 x 104.

PARC NIAKWA — MAISON D'EXECUTIF
Salon et salle à manger spacieux. Foyer ouvert au salon. 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans toutes les pièces décorées professionnellement. Salle de récréation comprenant bar avec évier. Très grande cuisine avec armoires en chêne solide. Garage attenant avec véranda munie de moustiquaires. 1,600 pieds carrés de demeure.

ST-BONIFACE — $27,200
Bungalow de 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Garage. Près du Centre d'achats Braemar.

ST-BONIFACE — DUPLEX COTE A COTE
Deux chambres à coucher, grande cuisine avec beaucoup d'armoires, évier en acier inoxydable, salon spacieux. Sous-sol complet. CHAQUE COTE loué à $150.00. Grand lot: 40 x 156. Près école Marion.

Pour ces propriétés ou autres transactions immobilières, veuillez appeler Mme Forest — rés.: 284-6458; bur.: 475-3580.

MOUSSEAU & MILLS REALTY
206, chemin Ste-Marie

Bel-Air Realty Ltd.

2-288, rue Marion 247-8851

LORETTE - MAN
1 AN — $39,500
1,050 pieds carrés. Bungalow de 3 chambres à coucher, tapis mur à mur partout, sous-sol complet. Lot: 60 x 180. Appelez Albert 1-878-3340 ou 247-8851.

NORWOOD
UNE SEULE DU GENRE
4 CH. A C.
Nouvelle sur le marché. Située sur lot de 48 x 158. Une maison magnifique. Elle comprend 8 pièces, 4 chambres à coucher, salon et salle à manger en forme de L, garage, laveuse à vaisselle encastrée et beaucoup d'autres commodités. Hypothèque de $20,000 à 9% et $221.00 P.I.T. Possession immédiate, le propriétaire étant transféré. Appelez C. Boulet 832-6204 ou Bel-Air Realty Ltd. 247-8851.

ST-VITAL
3 CH. A C. — LOT: 50 x 115
Prix: $38,000. Comprend 6 pièces, 3 chambres à coucher, cuisine, salle à manger, salle de récréation, grand garage en stuc 18 x 24. Décoré professionnellement. Vous pouvez y déménager la semaine prochaine ou cette semaine. Appelez Ed. 233-2683 ou 247-8851.

NORWOOD
3 CH. A C. — $29,900
Possession le 1er juillet. Une des meilleures maisons sur le marché. 1,100 pieds carrés de demeure, âgée de 30 ans. Nouvelle grande cuisine de campagne et salon. Garage. $2,000 comptant. Propriétaire transféré. Appelez C. Boulet 832-6204 ou 247-8851.

LORETTE - MAN.
LOT: 60 x 182 — $9,900
Lot de choix avec égout et puits privé. Une rue d'école secondaire. Appelez Maurice Ayotte 253-9641 ou 247-8851.

LORETTE - MAN.
Maison toute neuve. Possession le 1er juillet. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Bungalow de 1,120 pieds carrés. Tapis mur à mur partout, sous-sol complet, grand lot. Prix demandé: $41,900 ou meilleure offre. Le vendeur acceptera des soumissions. Appelez Maurice Ayotte 253-9641 ou 247-8851.

AU NORD DE STE-ANNE - MAN.
Lopin de terre de choix. 5 acres pour $5,900 seulement. Appelez Jeanne 222-1965 ou 247-8851.

LORETTE - MAN.
PRES EGLISE ET ECOLE
Centre du village. Bungalow en stuc de 2 chambres à coucher avec tapis mur à mur au salon, sous-sol complet. Beau lot de 50 x 200 avec arbres. Prix demandé: $19,900 seulement. Possession le 1er juin. Appelez Maurice Ayotte 253-9641 ou 247-8851.



SALLE FAMILIALE — PARC WINDSOR
Cette jolie maison à deux niveaux, 3 chambres à coucher et 1,200 pieds carrés doit être vendue puisque le propriétaire quitte le Canada. Très propre et décorée avec goût partout. 1½ salle de bain. Grande salle familiale avec tapis et donnant sur cuisine bien disposée et comprenant laveuse à vaisselle. Salon gracieux. Complètement paysagé sur baie tranquille. Près des écoles, magasins et transport. Valeur fantastique à $53,900. Pour visiter appelez Mme Hudson 253-2218 ou Hank Thys 269-2975.



ASPEN COVE — SOUTHDALE
DOIT ETRE VENDUE — Cette maison de 4 chambres à coucher est mieux qu'une maison neuve et comprend salon et salle à manger en forme de L, une cuisine plaisante et une très grande salle de récréation munie de tabourets pour bar capitonnés "padded" en noir et autres meubles. Cour immense clôturée, très bien paysagée et idéale pour y installer une piscine. Beaucoup, beaucoup d'autres commodités. Prix demandé: $67,500. Pour plus de renseignements appelez Mme Hudson 253-2218 ou Norm Gyles 269-4154.

KILKENNY REAL ESTATE
453-8002

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE PARMELIA LEBLANC, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 31 mai, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour d'avril, A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU DE JEAN MARIE LAVALLEE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201—185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 28 mai 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour du mois d'avril, A.D. 1976.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

Alexander Agencies Ltd.



LA BROQUERIE
Bungalow — 3 ans, 6 pièces, 3 ch[VENDU]bres à coucher — sur grand lot. — En très bon état [VENDU] de récréation commencée.

SAINTE-AGATHE
Maison de un étage et demi - [VENDU] chambres à coucher — grande cuisine très moderne - so[VENDU]ement à la grandeur - chauffage à l'huile - garage - L[VENDU] 100' x 150'.

Appelez Joe Campeau au 269-3303
Alexander Agencies Ltd. au 284-5390

40 MILLES AU SUD DE LA VILLE — dans villagae canadien-français. Concession de machines agricoles Versatile "dealership" sur 2 acres de terrain comprenant atelier de travail 40 x 60, un bureau meublé, un camion GMC de ½ tonne, une maison roulotte de 23 pieds, une machine à souder, un compresseur et plusieurs autres équipements.

SAINT-MALO — Beau chalet d'été de 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Sur beau lot donnant sur le lac. Eau et égout.

M METRO AGENCIES LTD.

Téléphone: 247-2351
294, rue Marion, Saint-Boniface
Claude Bouchard — Résidence: 257-3883

McKAGUE SIGMAR
Centre Commercial Southdale
256-4356

TRANSCONA
COTE A COTE
Vous vous le devez de visiter cette maison entretenue d'une façon exceptionnelle. Une partie de tous vos revenus vous restera aussi. C'est maintenant le temps d'investir dans cette belle propriété. Prix raisonnable. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation, plus beaucoup d'autres commodités. Appelez Alice Smythe 256-4356 ou 253-5917.

RUE HAMEL
Grande maison de 4 chambres à coucher - grand foyer - salle à manger - Cave complète avec 2 chambres à coucher - Garage - Possession le 1er octobre. Léo Grouette 257-2363.

ST-BONIFACE — $34,900
Bungalow de 2 chambres à coucher. Près de la rivière. Localité idéale. En très bon état. Soubassement complet avec salle de récréation et Sauna. Garage. N'hésitez pas, appelez R. Lejeune 256-8793.

EN EXCLUSIVITE
La vie à la ville dans le décor pittoresque de la campagne vous attend si vous aménagez à Southdale, sur le lac. Grande maison de 4 ch. à coucher. Salon avec foyer en pierre Tyndal. Salle à manger, cuisine familiale avec armoires en érable. Spacieuse salle familiale donnant sur le lac. Garage double attenant etc. - etc. Toutes les commodités imaginables qui rendent la vie agréable pour toute la famille. De quoi faire rêver n'est-ce pas? Je me ferai un plaisir de vous la faire visiter. Appelez Annette Roy 256-4356 - 256-1186.

STE-ANNE- MAN.
Bungalow de 4 ans - 1,325 pieds carrés - grande cuisine - Salon encaissé "sunken" avec tapis mur à mur - salle de famille - Garage attenant - Léo Grouette 257-2363.

NOUVEAU "LISTING"
ST-VITAL — $43,900
Ce bungalow de 3½ ans bien situé, offre tout ce que vous pouvez désirer. 3 chambres à coucher spacieuses, un salon attrayant, une cuisine bien disposée et une salle à manger. La salle de récréation au soubassement est finie d'une façon professionnelle avec bar et évier, lumières à densité réglable et un foyer à bois douillet. 2 plomberies. Le tout situé sur lot de 60 x 104 sans voisin à l'arrière. Pour visiter appelez Louis Carrière 253-2381 ou 256-4356.

PARC WINDSOR 3 CH. A C.
Duplez côte à côte très attrayant. Aucune réparation, juste à déménager. Grande espace pour les repas. Salle de récréation. Près autobus, magasins et écoles. Appelez Alice Smythe 256-4356 ou 253-5917.



ST-BONIFACE — $25,900
Maison de 2 chambres à coucher avec hypothèque CMHC à 8½%.

ST-BONIFACE — $22,900
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.

ST-BONIFACE — $21,500
Maison de revenu de 1½ étage. 2 logis, 2 salles de bains et entrées privées.

RUE KITSON
Maison 1½ étage - 1 logis de 2 ch. à c. au premier - Revenu $135.00. 1 logis de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $150.00. 2 salles de bains. Chambre supplémentaire au sous-sol, avec salle de bains de 2 pièces. Revenu $55.00. Garage loué à $15.00 par mois.

GIMLI
Beau grand lot avec beaux arbres donnant sur plage.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage. 2 logis avec entrées privées. Soubassement complet. Hypothèque à 8½%.

RUE BERRY
Maison de 2 étages. Soubassement complet. 2 logis. 2 salles de bains. Pourrait servir comme maison de famille. En très bon état.

On a besoin d'une bonne maison de 2 ou 3 chambres à coucher à Norwood, soit Hill ou Braemar ou dans les environs de Ferndale.



NORWOOD
Duplex côte à côte, 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double. Un seul côté ou les deux côtés peuvent être achetés.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Deux étages. Maison de revenu ou de famille sur grand lot en face du Parc Provencher.

M METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510



DANIS REALTY LTD.

519, CH. STE-MARIE — ST-VITAL

Tél.: 247-8957



$1,500 COMPTANT — $300.00 P.I.T. PAR MOIS
ST-VITAL — Voilà la vraie maison pour vous — 2 grandes ch. à c. — une vraie belle cuisine avec beaucoup d'armoires — Lot: 50 pieds — Située près de Glenwood Community Club — Appelez Aimé Fillion.

PRES HOPITAL ST-BONIFACE
Maison de famille de 3 ch. à c. — grande cuisine — salle à manger — 2 salles de bains — garage et autoport — $23,900 seulement — Poss.: 1er juillet — Appelez Aimé Fillion.

LORETTE — MAN. — Très joli bungalow moderne de 3 ch. à c. — Garage etc. etc. — Appelez Aline Danis 253-2102.

PARC WINDSOR — "[VENDU]é" — En effet ce bungalow moderne pour $37,90[VENDU] grandes ch. à c.

RUE BLENHEIM — Très belle maison de 2 ch. à c. plus une 3e à la cave — $34,900 — Appelez Claude Fillion.

PRES ECOLE PROVENCH[VENDU] Bungalow de 2 ch. à c. — cave à la grandeur — [VENDU]ant minimum requis: $1,500 et balance à termes.

NORWOOD — Maison de 4 ch. à c. — cave complète — Taxes basses — $2,000 comptant et $334.00 P.I.T. par mois — Prix: $33,900 — Appelez Yvette Pelletier.

MAISON SPECIALE
Si vous aimez une grande cuisine — un beau grand salon — une salle à manger à un pas du patio — un système d'aspiration central VOUS AIMEREZ SANS DOUTE cette jolie maison sur la rue Kitson pour $43,500.

Aime FILLION: 256-4762 — **Claude FILLION: 257-1765** — **Yvette PELLETIER: 247-2372**
Belva SMITH: 453-7424 — **Ada GUENETTE: 247-5903** — **Carole GAUTHIER: 233-1214**